



## **Contrat de relance et de transition écologique**

## Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Il s'engage également à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Le plan France Relance s'articule ainsi autour de trois priorités :

### Écologie

**30 milliards d'euros** de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

### Compétitivité

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets les industries et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer l'indépendance économique de la France. **34 milliards d'euros** seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent  $\frac{1}{3}$  de l'activité économique des entreprises françaises.

### Cohésion

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face, dans les prochains mois, sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires et entre les entreprises de toutes tailles. A ce titre, l'État investira **36 milliards d'euros**.

La vision de long terme du plan France Relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou

climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du Premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados, Jean-Léonce DUPONT, Président du Département et la communauté de communes du Pays de Falaise, représentée par Jean-Philippe MESNIL, président.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographique, économique et numérique.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans le contrat pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance. Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'État et le Département soutiendront l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat. Pour mémoire, la présentation des opérations dans le CRTE ne vaut pas obtention de subvention.

Le Département apportera son concours au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...).

Tout au long du CRTE, l'État et le Département du Calvados s'attacheront à renforcer le soutien au financement de projets portés par le territoire du Pays de Falaise dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonneront au plus près leurs interventions pour renforcer les effets leviers des financements publics.

Dans ce cadre, en vue du recrutement d'un chef de projet CRTE, la communauté de communes du pays de Falaise, a bénéficié, d'un montant de 30 000 € pour l'année 2021, sur une base d'un montant maximal de 60 000 € sur deux ans, au titre d'une convention du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), signée avec l'État, le 24 juin 2021.

## **VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS**

L'ensemble des bâtiments français sont la cause de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Ils consomment plus de 40% de l'énergie produite dans le pays. La priorité de la rénovation énergétique des bâtiments tient donc une place importante dans le plan de relance.

La territorialisation du plan de relance s'inscrit ainsi par des mesures de soutien renforcées en faveur des collectivités territoriales, qui sont des acteurs essentiels pour répondre aux enjeux de transition écologique, de compétitivité et de cohésion de nos territoires.

Pour l'État, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle est un outil majeur au financement de projets émanant de collectivités calvadosiennes. En 2021, la DSIL sera également accrue et une enveloppe supplémentaire de 650 millions d'euros de soutien à la rénovation thermique des bâtiments des collectivités territoriales a été décidée. La rénovation énergétique des bâtiments constitue en effet un axe privilégié d'investissement pour faire face à l'urgence écologique.

Le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalité grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les porteurs via ses financements dédiées (APCR et Contrats de Territoires).

Les travaux visant à diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics et des équipements sportifs structurants (piscines, salles spécialisées et gymnases) des communes et établissements publics de coopération intercommunale pourront être financés. L'ingénierie (diagnostic, études préalables et suivi de chantier) liée au programme de travaux pourra y être incluse.

Les actions peuvent porter à la fois sur des actions dites « à gain rapide », par exemple le pilotage et la régulation des systèmes de chauffage, la modernisation des systèmes d'éclairage, et sur des travaux d'isolation du bâti ou de remplacement d'équipement ainsi que sur des opérations immobilières de réhabilitations lourdes combinant plusieurs de ces travaux et pouvant inclure d'autres volets tels que la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, le désamiantage, le ravalement ou l'étanchéité du bâti.

Les projets d'amélioration des conditions de confort d'été pourront également être aidés. Les travaux visant à limiter le recours à la climatisation en favorisant la ventilation naturelle, l'équipement en systèmes de refroidissement performants en matière de consommation énergétique et les travaux permettant de protéger le bâtiment contre la chaleur (isolation de la toiture et des murs, protection des ouvertures, isolation, pare-soleil, végétalisation...) seront privilégiés.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet la rénovation énergétique des bâtiments suivants et la réalisation d'une opération de sensibilisation :

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations État
Menuiseries du mémorial des civils	Changements des fenêtres	110 000,00 €	Estimation sur un devis En attente de devis complémentaires et d'un audit énergétique	2021 -2022 Après la période touristique	- Éligible aux subventions d'investissement - Opération s'inscrivant dans le cadre de la circulaire du premier ministre, en date du 18 novembre 2020, relative au soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales.
Régulation des chauffages des 3 médiathèques de pôle	Adaptateurs	30 000,00 €	Estimation - Devis Sollicités	2021	
Thermographie sur le territoire	Production de cartographies simples permettant de visualiser les déperditions énergétiques des bâtiments	56 309,00 €	Après signature des marches	2020 - 2022 prise en compte de la période de restitution auprès des habitants	coût HT : 75 500 € DSIL 2021 : 30 220 € AP du 26/03/2021

Les communes ont 30 projets sur ce volet n°1 pour plus de 3,150 millions d'euros d'investissement récapitulés dans un tableau joint en annexe.

En complément, le Gouvernement a lancé en septembre 2019, le programme SARE (service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) porté par l'ADEME en lien étroit avec les collectivités afin de renforcer l'accompagnement des ménages. Ce réseau FAIRE sera conforté dans le Calvados en s'appuyant sur le réseau des France Services avec la mise en place de permanences ou de rendez-vous. Une formation continue obligatoire des référents France Services sera assurée, leur permettant d'orienter et d'accompagner les usagers dans la réalisation de leurs démarches. Un back-office sera mis en place pour répondre aux questions complexes posées par les usagers auxquels le référent ne peut répondre.

La communauté de communes porte directement un espace conseil FAIRE depuis le 1er mai 2021. A ce titre, les habitants du territoire bénéficieront d'un numéro unique et d'un espace dédié.

## VOLET 2 : EMPLOI

La crise sanitaire a fragilisé le tissu socio-économique par le fort ralentissement de l'activité.

Le gouvernement a d'ores et déjà apporté plusieurs réponses pour soutenir les employeurs et les salariés.

Favoriser l'emploi des jeunes, la numérisation des TPE, la formation des salariés et la digitalisation ainsi qu'aider les demandeurs d'emploi longue durée sont autant de mesures qui doivent permettre de soutenir l'emploi et les entreprises du département du Calvados, par la mobilisation au côté de l'État de l'ensemble des acteurs et notamment des collectivités territoriales.

### **A – Favoriser l'emploi des jeunes : déploiement du plan 1 jeune 1 solution.**

Le plan « 1 jeune, 1 solution » a vocation à accompagner les 16-25 ans pour les aider à construire leur avenir notamment en :

- facilitant l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire,
- orientant et formant vers les secteurs et les métiers d'avenir,
- accompagnant ceux qui sont éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

En concertation avec les territoires, cette mesure s'appuie, entre autres, sur l'adaptation des outils nationaux aux spécificités locales, le choix des secteurs prioritaires ou encore la construction de partenariats avec les réseaux d'intervention auprès des jeunes.

Dans cette perspective, l'EPCI a signé la charte de l'orientation avec la Région Normandie afin de faciliter l'intégration d'apprentis et de stagiaires au sein de son organisation. Dans ce cadre, la communauté de communes s'engage également à faciliter la connaissance des métiers de sa structure auprès du public.

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total TTC	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations État
Plan d'actions industrie et bâtiments CATEF	Identifier les besoins de compétences	83 000,00 €	Chargé de mission sur 3 ans	2021 - 2024	État : 39 250 €

### **B - Aider l'emploi des demandeurs de longue durée**

Le contrat unique d'insertion (CUI) est une aide dont l'objectif est de faciliter l'embauche des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Dans cette perspective, l'EPCI prend en charge pour les communes un certain nombre d'heures d'intervention auprès des associations d'insertion, principalement pour de l'entretien d'espaces verts. Pour son propre compte, elle a passé un marché réservé pour l'entretien des chemins de randonnée et elle fait appel, lors de besoin en renfort de personnel, à des salariés des structures d'insertion de son territoire. Au titre 2020, cet engagement a représenté un montant de 173 000 euros.

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total TTC	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations État
Emplois PEC a la CDC	Facilite le retour vers l'emploi - parcours de formation	78 552 €	6 postes	2020 – accompagnement régulier de la CDC	État : 36 228 €

## C - Soutenir la numérisation des TPE et la formation des salariés

L'État aide les territoires dans la numérisation des entreprises de proximité notamment par le biais de 3 mesures pour accompagner les collectivités dans la numérisation de l'économie de proximité : artisans, commerçants, TPE, PME... :

- cofinancement d'un poste de manager de commerce
- cofinancement d'une solution numérique pour le commerce
- ingénierie numérique pour le commerce

Par ailleurs, la formation des salariés en activité partielle, des demandeurs d'emploi et des jeunes, l'accès facilité à la reconversion et la modernisation des organismes de formation demeurent des enjeux du plan de relance afin de permettre de réorienter ces publics vers les nouveaux métiers d'avenir.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations État
Mise en place d'un market-place	Visibilité des commerçants et artisans sur une plateforme en ligne	74 112,00 €	Projet et accompagnement de la CCI sur 3 ans	2021 - 2023	Subvention de 19 764 € de la banque des territoires

## D - Développer la digitalisation

La crise sanitaire a considérablement accéléré la digitalisation des métiers, de la conception et de la commercialisation des biens et des services.

Concomitamment, le soutien et l'accélération de la digitalisation doit permettre aux secteurs les plus touchés par la crise, comme le secteur du tourisme, de gagner en compétitivité tout en atteignant un objectif de développement durable, par exemple par l'achat de bornes WIFI, d'équipement en matériel numérique...

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations État
Site internet de l'office du tourisme	Refonte du site internet pour répondre aux attentes des usagers et offrir plus de services digitalisés	50 000,00 €	1er devis prestataire à affiner	2021 - 2023	Dossier en cours de dépôt pour une subvention au titre du plan de relance

## E - Aides à l'investissement industriel

Dans le cadre du plan France Relance, l'entreprise Tartefrais a été lauréate de deux appels à projets pour « l'accélération des investissements industriels dans les territoires » et « l'aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur ». A ce titre, elle a bénéficié de **807 719€** de subventions de l'État pour un analyseur de O2 par thermoforeuse.

## VOLET 3 : ECOMOBILITE

Le domaine des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre, à hauteur de 40% des émissions de CO2 du pays. Des aides seront apportées aux collectivités pour financer des dispositifs favorisant la réduction de l'impact environnemental et développant l'alternative des mobilités douces.

### A – Favoriser les énergies vertes

Afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de diminuer l'empreinte carbone, le développement des énergies vertes doit émerger sur le territoire.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations Etat
Location de 10 vélos électriques	Accompagner les publics pour faciliter la mobilité et faire connaître le vélo électrique	17 000 € HT 4 000 € TTC	convention de FCT avec association sur une année Investissement sur 2020	2021	Création d'un service d'auto-partage de véhicules électriques et de location de vélos à assistance électrique - Subvention DSIL de 36 000 € par arrêté du 22 juin 2020 pour une assiette subventionnable de 90 000 €
Location de 3 véhicules électriques positionnés à Falaise	Accompagner les publics pour faciliter la mobilité et diminuer le rejet de CO2	55 000 € HT 18 000 € TTC	Coût acquisition et gestion annuelle	2020 - 2021	

### B – Favoriser le développement des pistes cyclables et le verdissement des axes viaires

Le développement des mobilités du quotidien, à savoir le vélo et les transports en commun sont encouragés. Des aides seront notamment apportées aux collectivités pour financer des pistes cyclables et des places de stationnement sécurisé ou parkings relais.

La désimperméabilisation des voiries et la renaturation de sols visent à répondre aux enjeux de demain en lien avec l'adaptation au changement climatique mais aussi aux besoins exprimés de verdissement du paysage urbain. Ces actions pourront être soutenues.

Dans cette perspective, l'EPCI a engagé une étude de définition et de faisabilité de boucles cyclables sur son territoire en lien avec le plan départemental. Le montant du marché s'élève à 32 750 euros HT, les financements sont apportés par la Région et le Département. Les travaux de réalisation sont de la compétence des communes, la communauté de communes n'ayant pas la compétence voirie.

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations Etat
Réalisation voie douce guilbray	Améliorer les circulations douces et l'aménagement paysager d'un parc d'activité vieillissant	530 000,00 €	Estimatif sur ratios Étude paysagère réalisée	2021 - 2023	174 400 € sollicité en DETR ou DSIL

Les communes ont 5 projets sur ce volet n°3 pour près de 400 000 euros d'investissement récapitulés dans un tableau joint en annexe.

## **VOLET 4 : SANTE DE PROXIMITE**

### **A – Aider à la création des centres de santé pluridisciplinaires et à la rénovation des EHPAD**

Un des objectifs des maisons de santé est d'attirer et maintenir des médecins dans les zones carencées en offre de soins. Les centres de santé sont un levier de l'amélioration de l'accessibilité aux soins, notamment en zone rurale et contribuent à résoudre l'enclavement de certains territoires. Elles sont avant tout des initiatives locales menées par des professionnels de santé en lien avec les élus locaux.

La rénovation et la modernisation des EHPADS sont également à prioriser. L'équipement des établissements en matériels innovants à très forte valeur ajoutée pour les résidents et les personnels : rails de transfert, fauteuils électriques, capteurs de détection des chutes, etc... » peuvent ainsi être financés.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet un pôle de santé à Potigny. Les premiers échanges avec les professionnels de santé ont démarré en 2020 et la communauté de communes s'appuie sur un mandataire dans ce dossier. Ce pôle pourrait regrouper 13 professionnels de santé sur 870 m2 et un coût d'investissement prévisionnel de 2 750 000 euros. Ce programme initial est en cours d'études avec les professionnels de santé. L'objectif est une ouverture pour le second semestre 2023. L'État sera sollicité au titre de la DETR, mais il est prématuré d'annoncer un plan de financement.

### **B – Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et agir en faveur des personnes vulnérables**

Les communes et leur EPCI sont des acteurs historiques de l'action sociale de proximité et ce, malgré le transfert de cette compétence au Département ; elles jouent encore un rôle important via leurs centres d'action sociale et interviennent en faveur des publics vulnérables (enfance, jeunes et familles en difficulté, personnes en situation de précarité, de handicap ou en perte d'autonomie, etc).

Elles sont au cœur de la question du vieillissement grâce à leurs compétences variées : urbanisme, habitat, transports, services publics, services de proximité, soins, équipements socioculturels, de loisirs et de sports, communication, sécurité, vie sociale, etc. Les alternatives au modèle traditionnel des EHPAD existent et sont à développer pour un meilleur accompagnement du grand âge à domicile. Les collectivités territoriales mènent au quotidien des actions de prévention et d'accompagnement en faveur des personnes âgées : information, animation d'ateliers, portage de repas, téléassistance, services à domicile, gestion d'établissements d'hébergement, aide sociale, soutien aux proches aidants, lutte contre l'isolement, la maltraitance et la fracture numérique.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet d'engager des OPAH RU ET RR à compter de 2022. Ainsi des travaux d'aménagement des logements pourront être inscrits pour favoriser le maintien des personnes âgées à domicile. Il est nécessaire d'attendre le résultat des études pré-opérationnelles pour préciser ce point.

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations État
Aménagement des espaces fermes cuisine et laverie sur aire d'accueil des gens du voyage	Construction de toits et murs pour fermer des espaces de vie courante	20 900,00 €	Sur un devis à préciser	2021 - 2022	40 % de DETR à solliciter
Poursuite du Déploiement du RAM secteur est	Recrutement animatrice Acquisition petit matériel et véhicule	65 100,00 €	Fonctionnement annuel. Investissement : petit matériel et véhicule	2022	28 000 € financement CAF

Les communes ont 1 projet sur ce volet n°4 pour plus de 34K€ d'investissement récapitulé dans un tableau joint en annexe.

## **VOLET 5 : ALIMENTATION ET TOURISME DURABLES**

### **A – Aider à la création et à la rénovation des cuisines centrales**

Bien-être, santé, éducation au goût, développement durable, maîtrise du gaspillage, promotion de l'économie et du savoir-faire local : la restauration scolaire et des établissements de santé est aujourd'hui un des enjeux de développement durable.

L'approvisionnement en produits locaux, de qualité et durable, notamment ceux issus de l'agriculture biologique et leur valorisation au sein de la restauration collective suppose de s'équiper en matériel permettant de cuisiner ces produits frais, de réduire le gaspillage ou de supprimer les contenants en plastique. Peuvent ainsi être aidés, la création et la rénovation de cuisines centrales mais aussi l'achat d'équipement et de matériel nécessaires à la cuisine et la transformation de produits frais.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment un projet en lien avec le maraîchage et les circuits court. Un appel projet du volet agriculture du plan France Relance pourra utilement être sollicité.

La compétence restauration scolaire relève des communes.

### **B – Promouvoir les circuits courts**

La crise sanitaire a révélé l'importance de la souveraineté alimentaire. C'est ainsi que s'inscrit dans le plan de relance, le développement de projets en faveur d'une alimentation saine, locale et durable. Les projets devront répondre aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé et revêtir une dimension économique, environnementale et sociale. Les opérations s'inscrivant dans le dispositif Projet Alimentaire Territorial (PAT), tels que le déploiement de nouveaux outils pour développer des liens inter-territoriaux, d'animation ou d'évaluation pourront être soutenus.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment en réflexion la création d'une légumerie et d'une conserverie.

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations Etat
Faciliter l'implantation de maraîchage	Acquisition de foncier	20 000,00 €	Estimatif : parcelle agricole de 2ha	2021	AAP relance si filière locale ou bio

### **C - Mettre en valeur le patrimoine**

Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France, doit être mis en exergue.

Le patrimoine innerve les territoires et a besoin d'être entretenu et restauré sans que les conséquences de la crise sanitaire aient un impact majeur. Le plan de relance a pour objectif de le remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de fréquentation des monuments et des autres équipements patrimoniaux dans les territoires.

Dans cette perspective, l'EPCI a contractualisé avec le département pour une étude de positionnement du mémorial des civils avec un volet touristique et un volet scientifique. Sur un montant estimé à 200 000 euros, le département apporte 150 000 euros.

La communauté de communes engage une réflexion avec les communes sur la poursuite de l'inventaire du petit patrimoine. Une première étape a été réalisée concernant les églises. Une conférence des maires sur ce sujet se tiendra en septembre 2021, elle a été décalée avec les contraintes sanitaires.

Les communes ont 7 projets sur ce volet n°5 pour 1.6 millions d'euros d'investissement que vous trouverez en annexe.

## D – Préservation de la ressource

Les contrats territoriaux de l'Agence de l'Eau ont pour objectif de bonifier les aides en contre-partie d'une action plus efficace quant à l'atteinte du bon état écologique.

A ce titre, l'Agence de l'eau a convenu avec le président du syndicat mixte du bassin de la Dives des priorités suivantes :

- Enjeu 1, diminuer les pollutions diffuses des cours d'eau, surtout par temps de pluie,
- Enjeu 2, restaurer la continuité écologique,
- Enjeu 3, protéger la ressource en eau potable,
- Enjeu 4, diminuer les pollutions ponctuelles des cours d'eau(assainissement).

Un contrat sera conclu pour une durée de 4 ans (2021-2024)

Dans le cadre de ce contrat, la communauté de commune pourra inscrire les travaux du barrage de Pont d'Ouilly (situé en centre bourg). Cette inscription ne pourra avoir lieu qu'après la finalisation de l'étude en cours sur les différents scénarios et l'adoption d'un scénario par le comité de pilotage. Des travaux portant sur les réseaux d'assainissement pourront également être retenus, dès lors qu'ils participent à l'amélioration de la qualité de l'eau (ex Ante).

## VOLET 6 – OFFRE CULTURELLE ET EDUCATION

### A - Favoriser l'implantation de Microfolies

Ces « lieux de vie culturels pour tous » permettant le développement de nouvelles structures ont vocation à s'étendre, eu égard aux succès d'ores et déjà rencontrés.

L'EPCI a notamment pour projet :

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations Etat
Microfolies Localisation sur falaise à déterminer, réflexion en commun avec la ville de falaise	Mise en œuvre d'un musée virtuel	40 000 € à 60 000 €	Coût indicatif sur l'investissement Recherche de financement pour le fonctionnement	2022	Aide à l'emploi du chargé de mission : emplois aidés, VTA, etc.

Afin d'assurer la viabilité du projet, les coûts de fonctionnement inhérents au regard de la nécessité d'embaucher au moins une personne qualifiée à temps plein pour assurer, notamment, la médiation et la préparation des interventions scolaires devront faire l'objet de recherche de financement.

### B – Développer l'enseignement culturel et artistique

Les enseignements artistiques et culturels relèvent d'une organisation spécifique faisant intervenir, entre autres, les communes.

Eu égard à l'impact de la Covid19 sur ce secteur, l'EPCI a notamment pour projet :

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations État
Études de programmation des médiathèques de Falaise	Définir les besoins pour construction de nouveaux locaux	33 400,00 €	Estimation pour budget à préciser	2021 - 2025	
Construction médiathèque de Potigny	Réalisation d'une nouvelle médiathèque a Potigny	non chiffre	Avril 2021 : programme en cours d'élaboration. Un contact a eu lieu avec la DRAC	2021 - 2023	

Les communes ont 2 projets sur ce volet n°6 pour plus de 2.6 millions d'euros d'investissement récapitulés dans un tableau joint en annexe.

## VOLET 7 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

La communauté de communes a validé son projet de territoire en 2017 autour de cinq axes :

- ❖ Favoriser et soutenir l'emploi
- ❖ Renforcer l'attractivité du territoire
- ❖ Proposer un territoire où il fait bon vivre
- ❖ Agir pour un aménagement équilibré et durable
- ❖ Intensifier l'accompagnement aux communes

Le plan d'actions du PCAET a été approuvé en conseil communautaire du 27 juin 2019, il est en consultation publique jusqu'au 30 juin 2021. La communauté de communes a également été labellisée Cit'ergie en novembre 2019. Depuis 2019, la CCPF a également été retenue par l'ADEME dans un dispositif d'animation « Économie circulaire » à destination des entreprises du territoire. Ces trois dispositifs témoignent d'un engagement fort de la collectivité sur la thématique de la transition écologique. Aussi, c'est tout naturellement que les actions inscrites dans le CRTE sont en adéquation avec l'ensemble des dispositifs précités y compris l'espace FAIRE et le COT.

La communauté de communes a prescrit l'élaboration d'un PLUIH en juin 2018 ; le diagnostic a été réalisé avec la participation des services de l'État. La mise en œuvre de la phase PADD a dû être décalée en raison de la crise sanitaire. Les communes, lors d'ateliers thématiques et de travaux cartographiques, ont été sensibilisées à la notion de sobriété foncière. Une étude d'opportunité foncière a été réalisée principalement sur les quatre communes « pôles » avec la réalisation de fiches action.

### **Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) proposé par l'ADEME**

Dans le cadre de sa stratégie collectivité, l'ADEME a mis en place un unique contrat pour accompagner les EPCI dans leur démarche de transition écologique. Ce Contrat d'Objectifs Territorial (COT) soutient la dynamique du CRTE en appuyant la communauté de communes du pays de Falaise dans la conception de nouveaux plans d'actions sur le moyen et long terme pour ainsi renforcer les politiques de transition écologique. Divisé en deux phases distinctes, il accompagne la collectivité sur une démarche territoriale de 4 ans, en utilisant les référentiels des programmes Cit'ergie et Économie circulaire pour mesurer la progression du territoire.

La première phase de 18 mois maximum permettra à la collectivité, d'organiser ou d'améliorer une gouvernance interne et externe, de faire l'état des lieux de la performance de sa politique Énergie climat et Économie circulaire, de compléter ses diagnostics territoriaux et de bâtir un premier plan d'action opérationnel dans le cadre de ses politiques structurantes.

La seconde phase mettra en œuvre le programme d'actions et le complétera de manière itérative pour progresser dans sa politique de TEE.

Une enveloppe financière maximale de 350 000€ est destinée à la collectivité. Elle se divise de la façon suivante :

- Une aide forfaitaire de 75K€ est attribuée au titre du soutien à l'animation, des compléments de diagnostics territoriaux, aux actions de communication et de mobilisation, de formation, sensibilisation et aux études – suivi.
- Une aide variable de 275 k€ constituée :
  - - d'une aide additionnelle variable attribuée en fonction de la progression dans les référentiels Cit'ergie et Économie Circulaire au terme de la phase 2.
  - - d'une aide additionnelle optionnelle de 50K€ maximum sur atteinte d'objectifs territoriaux spécifiques fixés par la Direction Régionale de l'ADEME.

## La revitalisation des centre-bourgs

Le programme Petites Villes de Demain constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire. Les Collectivités lauréates (Falaise, Potigny et Pont d'Ouille) ont exprimé leurs motivations à poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années à savoir, favoriser l'amélioration de l'habitat et le cadre de vie du Pays de Falaise d'une manière générale afin de conforter l'attractivité des communes ayant des fonctions de centralité et se sont engagées à signer une Opération de Revitalisation de Territoire et à mettre en place une OPAH sur le territoire en fonction du diagnostic préalable qui sera rendu.

La communauté de communes et les communes de Falaise, Pont d'Ouille et Potigny ont signé les dispositifs Petites Villes de Demain et ORT le 6 mai 2021.

## Le soutien aux services de proximité

La mise en place du réseau France Services répond à la volonté du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Le réseau des structures labellisées « France Services » se compose de guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations ayant pour objectif de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Au sein de la communauté de communes du pays de Falaise, 3 structures existent dont deux sont déjà labellisées France Services (Pont d'Ouille et Potigny) et une structure qui le sera d'ici la fin de l'année (Morteaux-Couliboeuf).

Enfin, les CRTE ont vocation à intégrer l'ensemble des démarches contractuelles existantes et à contribuer aux priorités stratégiques du territoire dont les actions s'inscriront en conformité avec les orientations du Gouvernement en faveur de la transition écologique, axe transversal des CRTE.

Néanmoins, il est précisé que les projets ne revêtant pas « d'intérêt écologique » et non mentionnés dans le CRTE, feront l'objet d'une instruction de droit commun au titre des subventions d'investissement de l'État, sous réserve de leur éligibilité et seront instruits de manière équitable.

Intitulé du projet	Descriptif sommaire	Coût total HT	Précisions sur le coût du projet	Calendrier	Observations État
Création d'un pôle environnemental	Construction d'une déchetterie compétence communautaire	4 000 000 €	1ère estimation AMO à préciser subventions à rechercher	2021 - 2024	
Création d'un bassin de nage extérieur centre aquatique	Bassin rectangulaire, couverture, aménagement des espaces extérieurs	1 600 000,00 €	estimation AMO	2021 – juillet 2022	Transformation du bassin extérieur du centre aquatique du pays de Falaise - subvention DSIL de 480 000 € par arrêté du 24 septembre 2020 pour une assiette subventionnable de 1 580 000 €
Pôle ESS	Restructuration	1 830 000,00 €	Estimation maître	2021 - 2022	- subvention DETR

Création d'un pôle économie sociale et solidaire	d'une friche commerciale pour locaux destinée à des associations ESS		d œuvre APS		de 400 000 € par arrêté du 31 juillet 2020 pour une assiette subventionnable de 1 000 000 € (plafonnée).
Équipement informatique	doter les 83 élus du territoire de tablettes	60 000,00 €	Devis de 2019 à affiner	2022	Assurer une veille sur les AAP du plan de relance
Travaux barrage de Pont d'Ouilly centre ville	Consolider le barrage existant tout en permettant la continuité écologique et l'activité économique et améliorer la qualité de l'eau	113 000,00 €	Étude sur les scenarii en cours	2022 - 2024	106 4000 € subvention agence de l'eau
Extension siège social	Construction de m <sup>2</sup> supplémentaires suite à l'évolution des compétences		Programme en cours d'élaboration	2022 - 2024	A étudier en fonction de la qualité environnementale du projet (HQE, BBC)
Ateliers relais Martinia	Construction de 3 ateliers relais Martinia (entrée de Falaise)	970 000,00 €	Marchés signés	2021 - 2022	Il s'agit d'ateliers mis en location auprès d'entreprises

Les communes ont 12 projets sur ce volet n°7 pour plus de 1,54 millions euros d'investissement que vous trouverez en annexe.

## VOLET 8 - MISE EN OEUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2020/2026.

### A – Pilotage

Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

### B – Évaluation

Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

### C – Annexes

Le présent contrat ayant pour vocation de traiter l'intégralité des enjeux du territoire et afin d'assurer une meilleure lisibilité, les contrats et programmes d'appui signés par l'EPCI intégreront à leur échéance ou à leur signature le CRTE.

Ont été annexés :

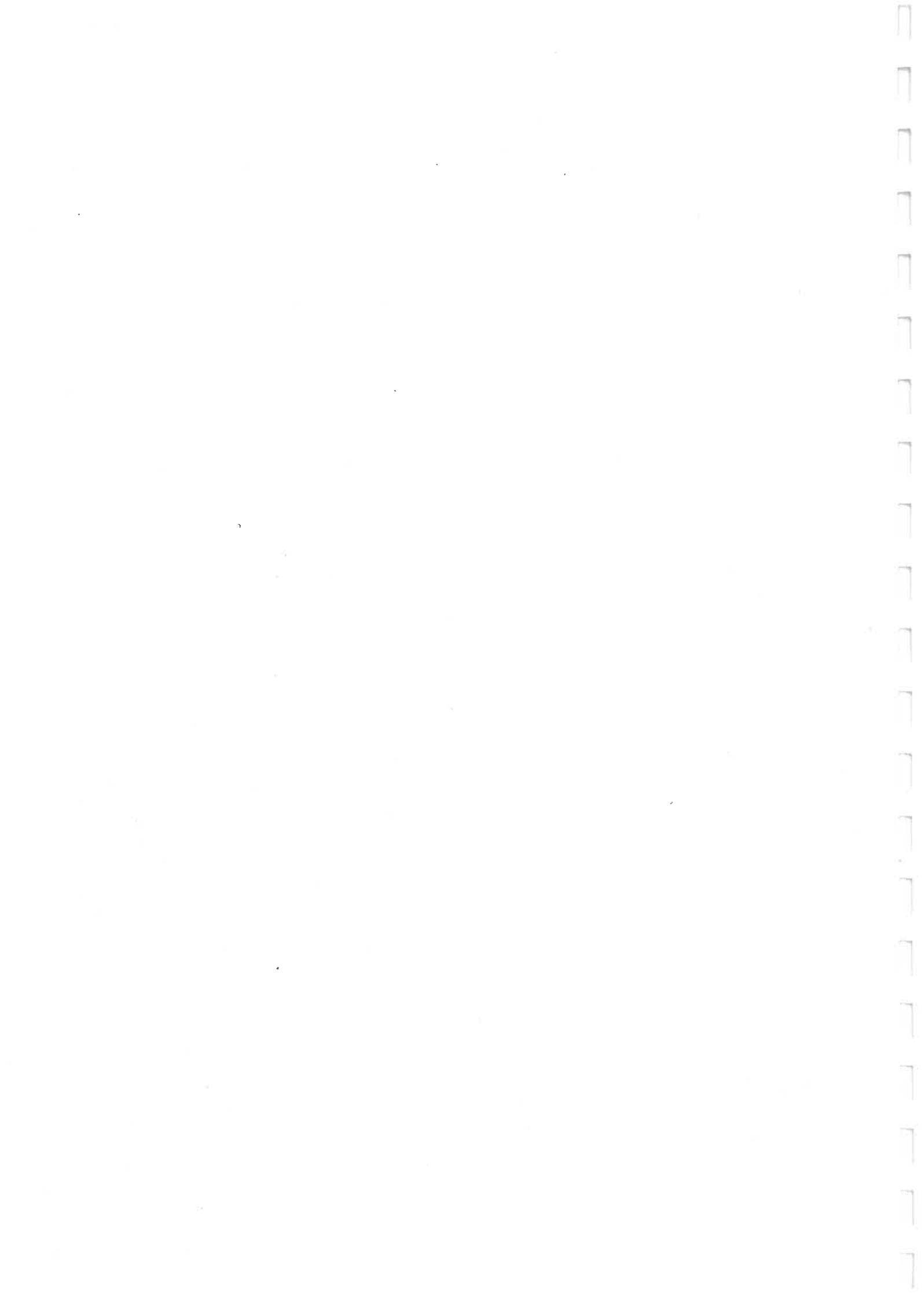
- Le détail des projets des communes
- Le projet de territoire de la communauté de communes

Fait à Morteaux-Couliboeuf, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

Jean-Philippe VENNIN  
Secrétaire général

Jean-Philippe MESNIL  
Président de la communauté de communes  
du Pays de Falaise

Jean-Léonce DUPONT  
Président du conseil départemental du Calvados



# Annexe CRTE : détails des projets

## VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

### 30 projets de Communes représentant plus de 3,150 millions d'euros d'investissement :

Commune	Intitulé du projet	Description du projet	Coût total HT	Financement Etat	Précisions sur montant	Année début	Année fin
<b>Aubigny</b>	Réhabilitation de l'ancien presbytère	Bâtiment en déshérence depuis quelques décennies, ce lieu dont la structure toiture et mur semble saine, nécessite une réhabilitation complète passant par une étude flash en cours avec l'EPFN pour vérifier la qualité de la structure, ce qu'elle peut accueillir et définir ses usages : crèche familiale, transfert mairie, lieu de convivialité local, aménagement salle d'accueil plus conséquente que celle actuelle pour pouvoir accueillir demain les habitants dans de bonnes conditions de distanciation, ; toutes ces pistes seront étudiées au cours de l'étude	500 000 €	DETR / DSIL 40 %	ce chiffre est uniquement un ordre d'idée, en attente résultat étude flash fin avril ou mi mai 2021	2022	2023
<b>Épaney</b>	Isolation de la salle de réunion de la mairie	Isolation des murs et changement des visseries		DETR / DSIL 40 %	chiffrage sera effectué après la réalisation de l'étude	2021	2022
<b>Falaise</b>	Rénovation thermique des écoles publiques		19 975 €	DETR / DSIL 40 %		2021	
<b>Falaise</b>	Rénovation énergétique des bâtiments et logements communaux		119 500 €	DETR / DSIL 40 %		2021	
<b>Falaise</b>	Eclairage grande salle gymnase de la Crosse	Passage en leds	45 800 €	DETR / DSIL 40 %	Montant estimé	2022	2023
<b>Falaise</b>	Etude et installations de panneaux solaires sur les bâtiments publics	Produire des énergies renouvelables locales	58 300 €	DETR / DSIL 40 %		2022	Après 2023
<b>Fourneux-le-Val</b>	Rénovation énergétique école	Ouverture isolante, renforcement de l'isolation périphérique et plafond, remplacement des éclairages, Remplacements des sources de chaleur et remplacement plomberie et sanitaires	50 000 €	Subvention 40 % demandée	Devis en cours	2021	2022
<b>La Hoguette</b>	Isolation bâtiments communaux	Rénovation des bâtiments communaux (Salle mutualisée, sanitaires de l'école et bureaux de la mairie)	48 641 €	Subvention 40 % demandée		2021	2023
<b>Leffard</b>	Rénovation de la salle communale	Isolation de la structure (murs, portes et fenêtres) + chauffage-installation de cellules photovoltaïques?	35 000 €	DETR / DSIL 40 %	?	2022	2023
<b>Le Marais-la-Chapelle</b>	Portes du Bâtiment communal	Les portes du bâtiment communal laisse passer le vent, voire la pluie, ou sont en très mauvais état.	6 709 €	DETR / DSIL 40 %	Devis en cours	2021	2021

Elles doivent être changées, ce qui sera le cas de 5 portes sur ce projet.

La rénovation des portes et fenêtres du bâtiment communal est amenée à être poursuivie au cours des années suivantes.

Changement du système de chauffage de la salle des fêtes

Projet à étudier, nécessaire dans un premier temps de réaliser une étude thermique

<b>Le Mesnil-Villemont</b>	Rénovation de la salle des fêtes - Etude énergétique	20 000 €	DETR / DSIL 40 %	Projet en pourparler	2022	Après 2023
<b>Le Mesnil-Villemont</b>	Restauration de l'église	20 000 €	DETR / DSIL 40 %		2022	Après 2023
<b>Maizières</b>	Rénovation de la toiture de la salle polyvalente servant de restauration scolaire pour le RPI	114 080 €	Subvention 40 % demandée	Les devis sont en cours	2021	2021
<b>Morteaux-Coulbœuf</b>	Restaurant scolaire	220 000 €	Aide déjà obtenue	Etude en cours	2021	2022
<b>Noron-l'Abbaye</b>	Diagnostic énergie en collaboration avec le SDEC sur l'école				2022	2022
<b>Ouilly-le-Tesson</b>	Réhabilitation thermique des bâtiments communaux	472 203 €	Accord subvention : 264 4334 €	Audit réalisé par Ets BABIN	2021	2022
<b>Pont-d'Ouilly</b>	Rénovation énergétique de la Gendarmerie	100 000 €	DETR / DSIL 40 %	Montant estimé	2023	2025
<b>Pont-d'Ouilly</b>	Rénovation énergétique de l'école	150 000 €	DETR / DSIL 40 %	Montant estimé	Après 2023	
<b>Pont-d'Ouilly</b>	Rénovation énergétique du presbytère	100 000 €	DETR / DSIL 40 %	Montant estimé	2022	Après 2023
<b>Pont-d'Ouilly</b>	Rénovation totale y compris énergétique de la salle des fêtes	230 000,00 €	DETR / DSIL - 40 %	Devis en cours	2022	2022
<b>Potigny</b>	Rénovation énergétique /thermique salle Domogala bureau poste	70 000 €	DETR / DSIL 40 %	Devis en cours	2023	
<b>Potigny</b>	Rénovation énergétique et thermique Presbytère, église, gendarmerie	50 000 €	DETR / DSIL 40 %	Devis en cours	2023	2024
<b>Potigny</b>	Rénovation énergétique et thermique Salle Mazzoni Ancienne école Langevin	80 000 €	DETR / DSIL 40 %	Estimation	2023	2024

<b>Sassy</b>	Isolation + panneaux photovoltaïques salle des fêtes	isolation intérieure et/ou extérieure + installation panneaux photovoltaïques à la salle des fêtes	40 000 €	DETR / DSIL 40 %	2022	2022
<b>Saint-Pierre-du-Bû</b>	Réfection de la façade sud de l'église et la tour du clocher qui se fissure	Refaire l'ensemble des joints de la tour du clocher et la façade la plus exposée aux intempéries.	60 000 €	DETR / DSIL 40 % Programme Petit patrimoine de l'État	Chiffrage en cours	2023
<b>Soumont-Saint-Quentin</b>	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	Utiliser la toiture comme production d'électricité photovoltaïque pour subvenir au besoin en énergie de la salle polyvalente : cuisine et rénovation du plafond chauffant électrique. Il s'agit de rénover totalement le préfabriqué actuel pour y refaire une salle de classe respectant les qualités environnementales, nous permettant de réaliser des économies d'énergies et assurer la sécurité des enfants dans une classe remaniée.		DETR / DSIL 40 %		Après 2023
<b>Vignats</b>	Rénovation énergétique d'une salle de classe de l'école maternelle de Vignats	Isolation des combles de l'école : Actuellement aucune isolation, aucuns travaux réalisés depuis 20 ans. Travaux envisagés : isolation des combles. Désamiantage et isolation réfection de la toiture du dortoir, salle de motricité de l'école. Actuellement, le bâtiment est couvert en plaques de fibro-amianté. Pas d'isolation. Travaux envisagés : Dépose des plaques de fibro-amianté, isolation des combles et réfection de la couverture en ardoises.	380 500 €	Accord subvention : 152 200 €	Évaluation faite par maître d'œuvre	2021
<b>Villers-Canivet</b>	Isolation des combles de l'école et désamiantage, isolation et réfection de la toiture du dortoir, salle de motricité de l'école		95 000 €	Subvention 40 % demandée		2021
<b>Villers-Canivet</b>	Isolation et changement des fenêtres partie haute de la salle des fêtes	Isolation extérieure de la salle et remplacement des fenêtres partie haute par des doubles vitrage	65 000 €	DETR / DSIL 40 %	Devis en instance, chiffrage à revoir	2022
<b>Villy-lez-Falaise</b>	Achat poêle à granule logement communal	Achat poêle à granule logement communal		DETR / DSIL 40 %	aucune démarche n'a encore été faite	2022

### VOLET 3 : ECOMOBILITE

#### 5 projets de Communes représentant près de 400 000 € euros d'investissement :

Commune	Intitulé du projet	Description du projet	Coût total HT	Financement Etat	Précisions sur montant	Année début	Année fin
Falaise	Créer des pistes cyclables cohérentes, sécurisées et équipées	Favoriser la mobilité douce et la sécurité des usagers de la route	100 000 €	DETR / DSIL 40 %		2023	Après 2023
Fourches	Remise en service roue moulin à eau pour production électrique	production d'électricité pour éclairage public		DETR / DSIL 40 %		2021	
Saint-Germain-Langot	Aire de pique nique et parking non imperméabilisé	ajouter des tables supplémentaires à l'espace prévu pour pique-nique; réalisation d'un bitume bi couche sur le parking. Faire un espace utile pour les utilisateurs du circuit de rando des Trois Moulins et du schéma cyclable envisagé par Cdc	10 000 €	DETR / DSIL 40 %	devis établis en courant 2021	2022	2022
Soumont-Saint-Quentin	Parking de covoiturage	Parking à proximité de la voie verte et de l'échangeur de la RN 158 qui aura pour vocation le covoiturage et le stationnement pour les loisirs de randonnée sur le site de la Brèche au Diable.		DETR / DSIL 40 %		2023	
Soulangy	Aménagement cyclable	Travaux d'aménagement voie douce route de Caen	271 260 €	Aide déjà obtenue		2022	2023

### VOLET 4 : SANTE DE PROXIMITÉ

#### 1 projet de Commune représentant 340 000 euros d'investissement :

Commune	Intitulé du projet	Description du projet	Coût total HT	Financement Etat	Précisions sur montant	Année début	Année fin
Eraines	Micro-crèche	création d'une crèche de 12 lits agrément CAF	340 000 €	DETR 40 %		2021	2023

## VOLET 5 : ALIMENTATION ET TOURISME DURABLES

### 7 projets de Communes représentant plus de 1,6 millions d'euros d'investissement :

Commune	Intitulé du projet	Description du projet	Coût total HT	Financement Etat	Précisions sur montant	Année début	Année fin
Damblainville	Réfection plâtres église	Réfection des plâtres de l'église qui s'effritent	14 443 €	DSIL (enveloppe exceptionnelle) 40 %	Devis	2021	2021
Falaise	Conservation et mise en sécurité de l'église Ste Trinité	Restauration des bas-côtés nord, du porche Renaissance et travaux d'assainissement de l'édifice	1 137 692 €	DSIL (enveloppe exceptionnelle) 40 %	Diagnostic et relevés réalisés. Maîtrise d'œuvre en 2021 (APS, APD, DCE, PC, ACT). Chiffrage du maître d'œuvre.	2021	2023
Falaise	Créer un circuit pédestre et un application numérique pour découvrir le patrimoine		83 400 €	DSIL (enveloppe exceptionnelle) 40 %		2023	2023
Falaise	Restaurer le plan d'eau	Réhabilitation des ouvrages hydrauliques, bonne gestion des crues, conformité à la réglementation sur l'environnement. A terme, l'aménagement paysager de ce site remarquable doit offrir aux falaisiens et aux visiteurs un espace de promenade et de convivialité au cœur de la Cité.	291 700 €	DSIL (enveloppe exceptionnelle) 40 %		2021	Après 2023
Falaise	Sauvegarder le vieux lavoir	Ré ouvrir ce site remarquable aux visiteurs et habitants.	91 700 €	DSIL (enveloppe exceptionnelle) 40 %		2021	Après 2023
Potigny	Aménagement d'un Belvédère et Banquettes sur le site de Marie Joly	Aménagement d'un Belvédère et Banquettes sur le site de Marie Joly	10 000 €	DSIL (enveloppe exceptionnelle) 40 %	A l'étude	2022	2023
Potigny	Reconstitution dans le style du lavoir de la Brèche au diable.				A l'étude	2022	2023

## VOLET 6 – OFFRE CULTURELLE ET EDUCATION

### 2 projets de Communes représentant plus de 2,6 millions d'euros d'investissement :

Commune	Intitulé du projet	Description du projet	Coût total HT	Financement Etat	Précisions sur montant	Année début	Année fin
Falaise	Développer l'offre et moderniser les équipements culturels	Valoriser les pratiques musicales amateurs, élargir les lieux de spectacles	101 500 €	DETR / DSIL 40 %		2021	Après 2023
Falaise	Reconversion d'un bâtiment industriel en un équipement à vocation multiple	Transformation de foncier déjà artificialisé pour y créer un espace multi sports, mutualiser les espaces occupés par des associations et rationaliser les sites occupés par les services techniques pour leurs besoins de stockage. A terme, réfléchir à la création d'un tiers-lieu.	2 584 000 €	DETR / DSIL 40 %	Etude flash d'opportunité en cours par l'EPFN	2021	Après 2023

## VOLET 7 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

### 12 projets de Communes représentant plus de 1,54 euros d'investissement :

Commune	Intitulé du projet	Description du projet	Coût total HT	Financement Etat	Précisions sur montant	Année début	Année fin
Aubigny	Aménagement du cimetière pour s'adapter à la non utilisation de produits phyto sanitaire	Allée centrale à aménager certainement comme le cimetière de Guibray et autour du monument aux morts	20 000 €	DETR 40 %	dossier à l'étude /service Ingénierie CdC pour chiffrage précis	2021	2022
Falaise	Création toiture terrains extérieurs des boudromes	Afin de permettre aux usagers de pratiquer leur sport tout au long de l'année. L'équipement en panneau solaire est à l'étude.	100 000 €	DETR 40 % (si panneaux solaires)		2022	2022
Falaise	Créer une aire de campings cars	Améliorer l'offre d'hébergement à destination des touristes	125 000 €	DETR 40 % (si démarche éco-responsable)		2023	2023
Falaise	Extension de l'école Charlotte Herpin	Afin d'améliorer le maillage des écoles et tenir compte de l'évolution des effectifs, il est prévu le regroupement de deux écoles maternelles sur un seul et même site.	393 500 €	Subvention demandée de 40%		2021	2022
Falaise	Végétaliser les cours des écoles, du centre de loisirs, du multi accueil	Créer des zones d'ombre, diminuer la chaleur ressentie et s'adapter au changement climatique	227 700 €	DETR / DSIL 40 %		2021	Après 2023
Leffard	Création d'un lieu de vie	Création d'un lieu d'accueil pour les citoyens (jeux de société+ boissons+dépôt de pain+ animations (lectures, spectacles, thèmes de discussion ,etc..		DETR / DSIL 40 %	A définir et estimer	2023	Après 2023
Pertheville-Ners	Réfection pont des Monceaux	Délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CDC	17 452 €	DETR / DSIL 40 % AAP Ponts de la DDTM		2021	2022
Potigny	Réhabilitation de deux commerces N°1	- Ancien Hôtel restaurant, réfection totale (Accessibilité, isolation, chauffage, menuiserie) en vue de l'obtention du label village étape.	400 000 €	DETR / DSIL 40 %	A l'étude	2022	
Potigny	Réhabilitation de deux commerces N°2	Réhabilitation de deux locaux commerciaux (pas de porte destinée aux professions libérales)	250 000 €	DETR / DSIL 40 %	A l'étude	2022	2025
Saint-Germain-Langot	Glissières de sécurité	remplacer les glissières de sécurité sur route des Trois Minettes, choix du bois afin de maintenir l'aspect du paysage	7 098 €	DETR 40 %	devis réalisés.	2022	2022
Soumont-Saint-Quentin Vignats	Construction d'un bâtiment communal multifonctionnel Travaux d'accessibilité de la mairie et sanitaires	Le projet regroupera la mairie, l'atelier communal et deux logements communaux aux normes environnementales en vigueur et durable Rendre accessible aux PMR les sanitaires publics ainsi que le local annexe de la mairie	3 000 €	DETR / DSIL 40 %	Devis réalisé	2021	2021

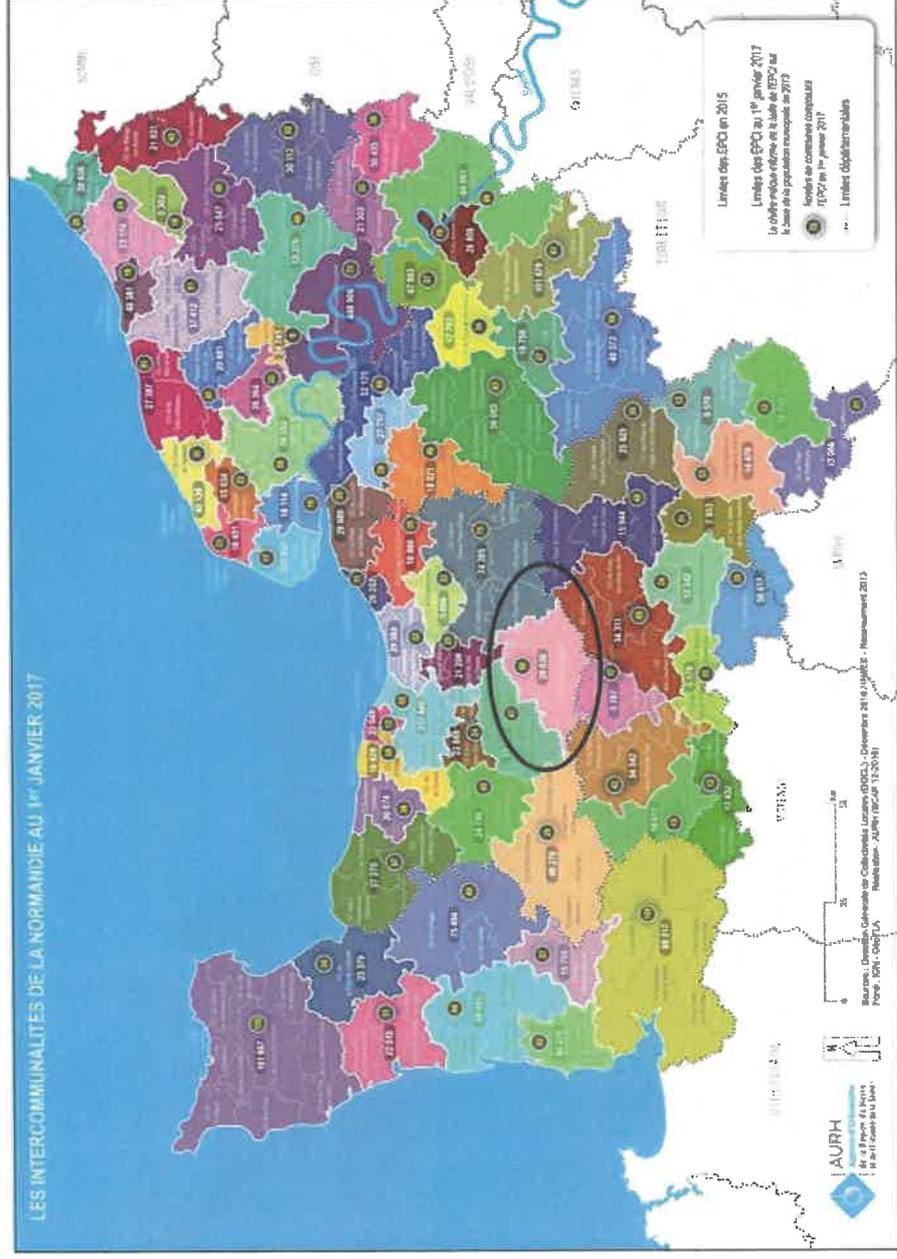
PMR

# Projet de territoire Pays de Falaise 2025

Conseil Communautaire – 9 mars 2017

Le Pays de Falaise,  
Aujourd'hui

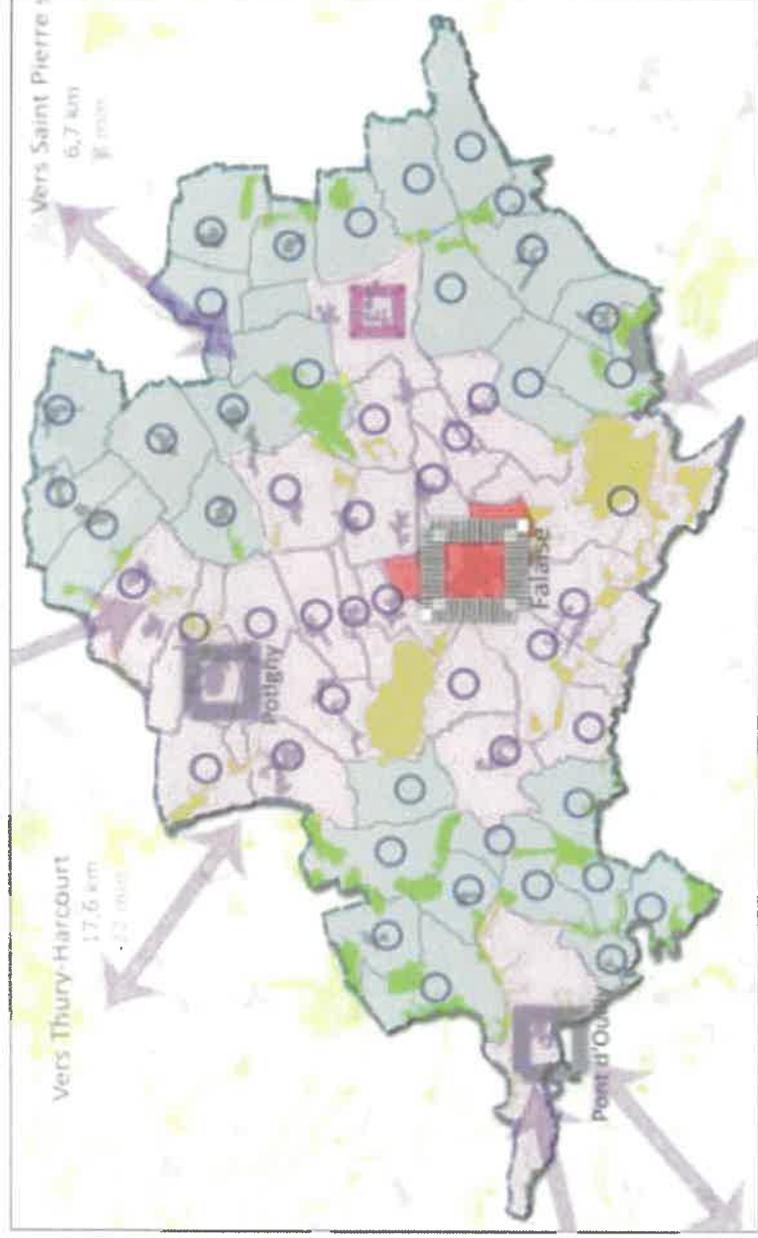
# Des réformes territoriales qui impactent la CdC et le positionnement du Pays



- ▶ Les récentes réformes territoriales ont impacté le paysage local (fusions d'intercommunalités et de Communes, unification de la Normandie...)
- ▶ Le législateur a également renforcé les pouvoirs de l'échelon régional et de l'intercommunalité au détriment du Département notamment en matière de développement économique.

- L'inscription, la place du Pays de Falaise que ce soit à l'échelle de la métropole Caennaise mais aussi au sein de la grande Région Normandienne ;
- Le rôle et surtout le partage des rôles à venir entre Communes et Communautés de Communes d'autant plus dans un contexte de fortes réductions des dotations de l'État.

# Un territoire à échelle humaine portant des valeurs fortes de proximité et de solidarité



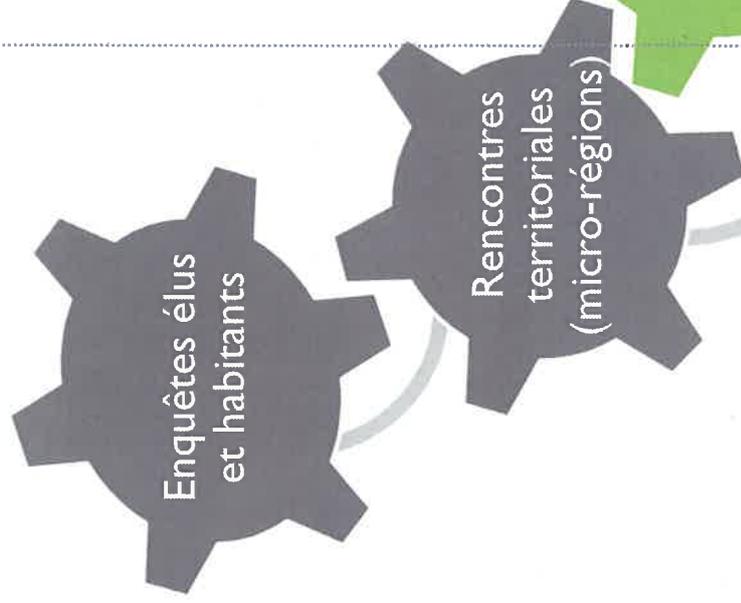
- ▶ Une **politique volontariste d'aménagement** acté dans le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- ▶ Un **territoire de vie autour d'un pôle structurant, Falaise**
- ▶ Les élus du Pays de Falaise ont souhaité également **conforter trois pôles de proximité** (Potigny, Pont d'Ouilly et Morteaux-Couliboeuf) **permettant un maillage cohérent du territoire** et la préservation d'une offre de services au plus près des habitants.

- **L'offre de services de proximité est un élément fort du cadre de vie appréciée de tous**
- Le renforcement des pôles comme principaux supports de l'offre de commerces et de services (renforcement des centralités / des centre-bourgs)

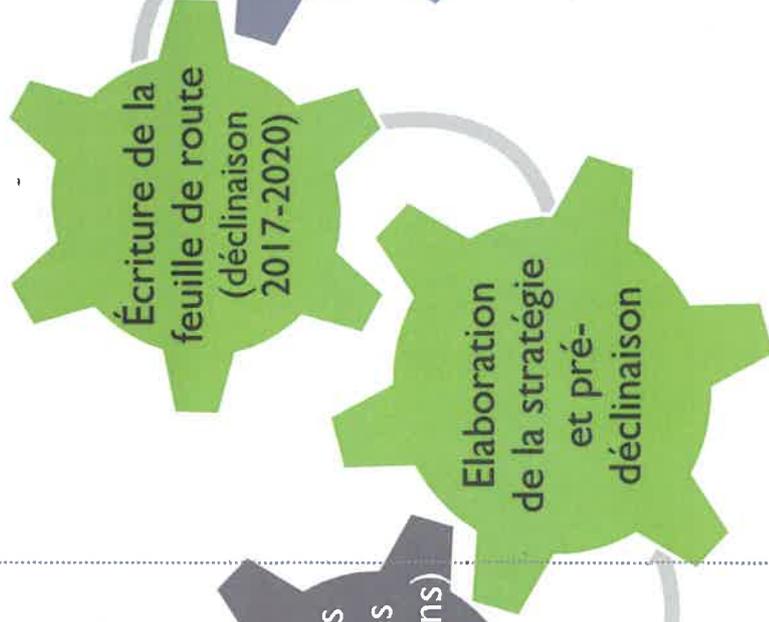
Des acteurs locaux au cœur de  
l'élaboration du projet de territoire

# Rappel du calendrier / méthode

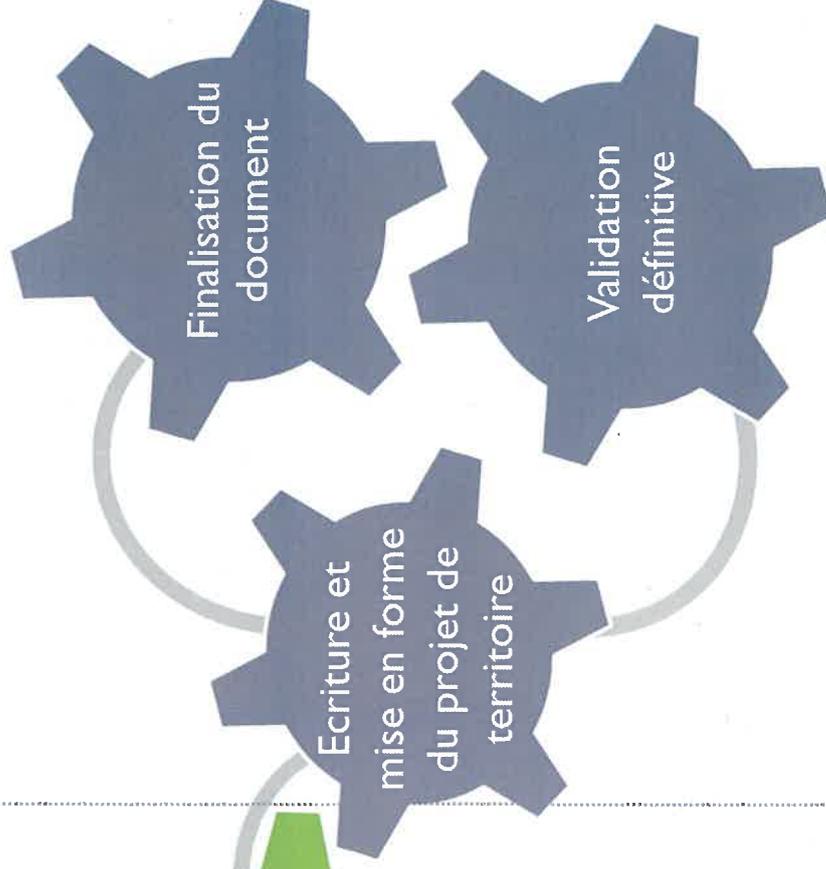
septembre - octobre



novembre - janvier



février - mars



Groupe de pilotage

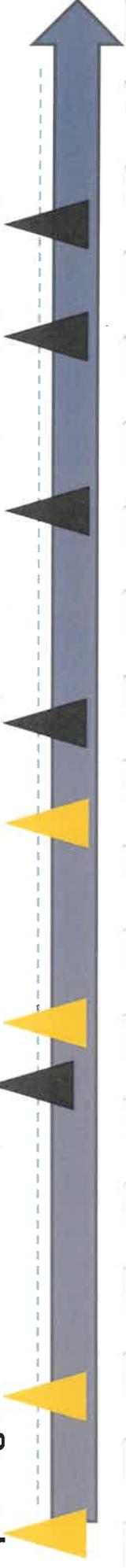
Conseillers

Commissions

Conférence des Maires

BC

CC



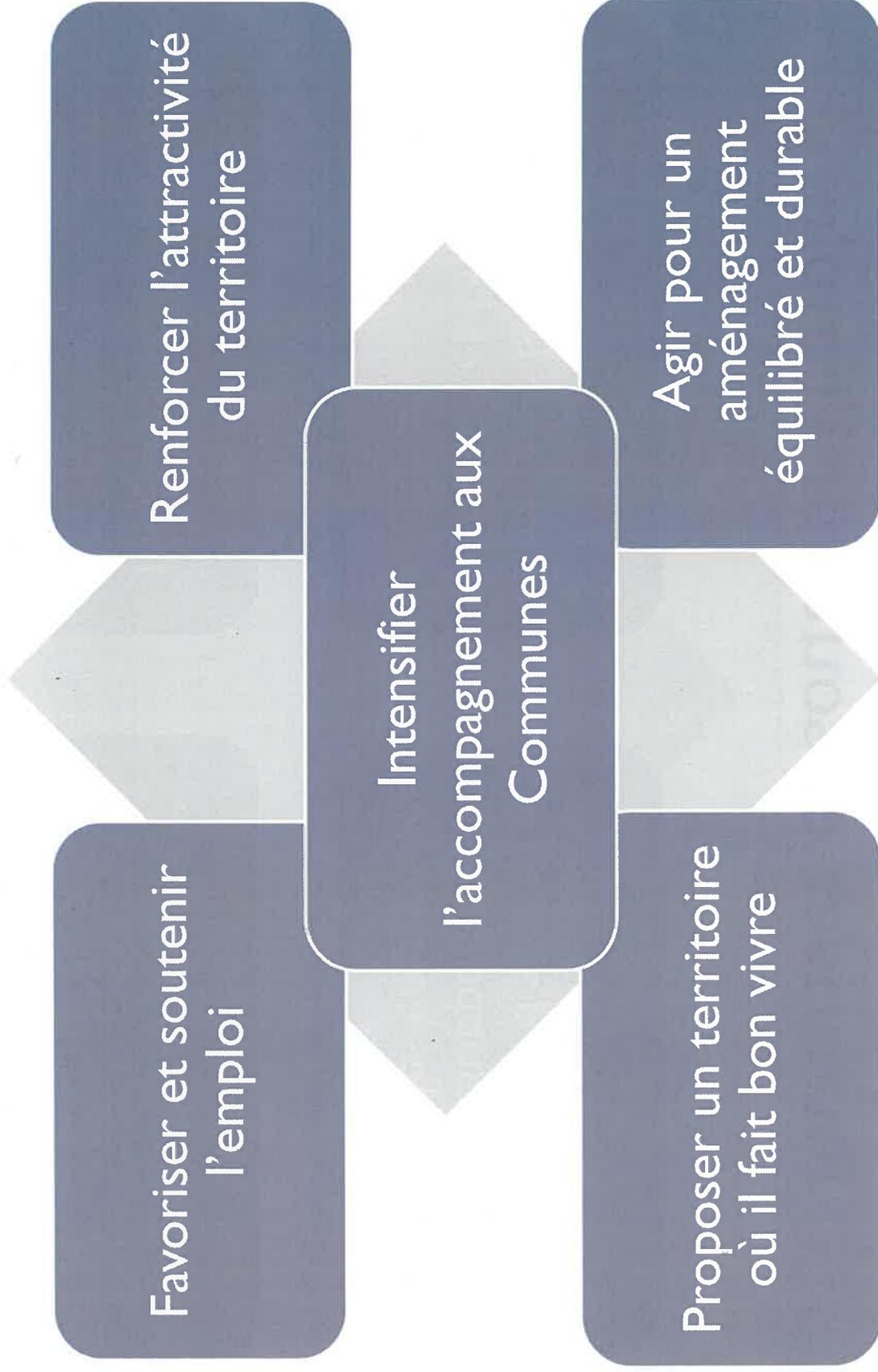
# Un avis des acteurs locaux qui aura une résonnance forte dans le projet de territoire

- ▶ De nombreux acteurs locaux associés :
  - ▶ Enquêtes en amont de la réflexion : plus de **850 habitants** et plus de **180 élus**
  - ▶ Réunions dans les 8 micro-régions : plus de **140 élus**
  - ▶ Présentation dans les commissions thématiques
- ▶ Des priorités clairement affirmées par les élus et les habitants
  - ▶ L'emploi : la première ambition à se fixer
  - ▶ La santé : défi prioritaire en termes de services de proximité devant
    2. Les services aux personnes âgées
    3. La mobilité (transports en commun...)
    4. L'offre enfance-jeunesse (petite enfance, écoles, activités, loisirs,...)
  - ▶ L'attractivité : il s'agit d'une priorité pour plus de 80% des habitants et plus de 90% des élus
  - ▶ Les centre-bourgs, éléments centraux du « bien vivre » sur le territoire (communes dortoirs)
  - ▶ Le développement durable (l'environnement naturel, les paysages, les circuits courts...)

**Un projet de territoire qui doit non seulement prendre en compte ces préoccupations mais aussi se traduire en actions concrètes capables de répondre à ces défis**

Un cadre politique et stratégique... pour l'action

# Un projet de territoire qui doit être au service des habitants



## Pilier n°1 :

# Favoriser et soutenir l'emploi

---

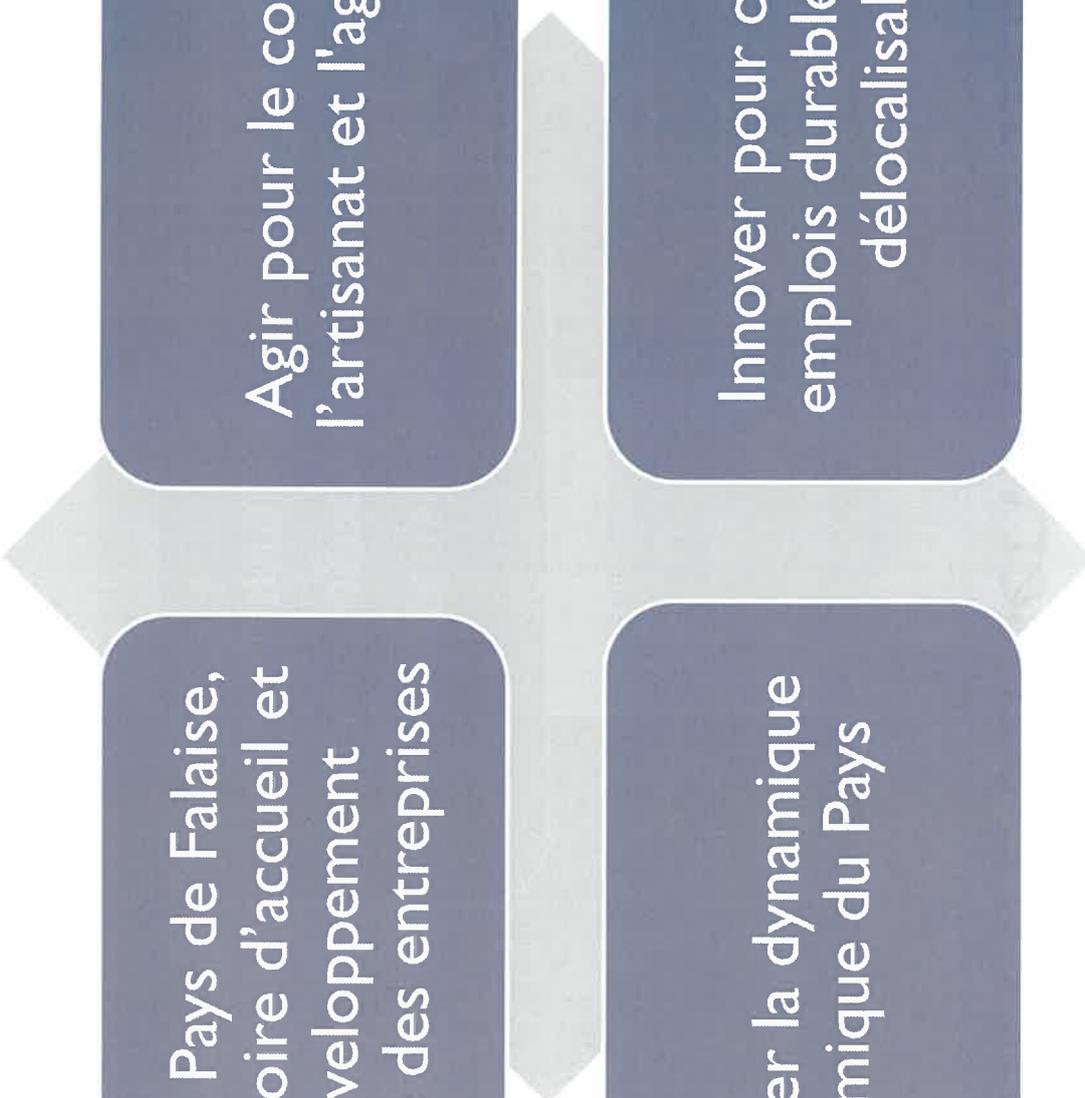
Faire du Pays de Falaise,  
un territoire d'accueil et  
de développement  
privilegié des entreprises

Agir pour le commerce,  
l'artisanat et l'agriculture

Renforcer la dynamique  
économique du Pays

Innover pour créer des  
emplois durables et non  
délocalisables

---



# Pilier n°1 : Favoriser et soutenir l'emploi

**Faire du Pays de Falaise,  
un territoire d'accueil et de développement privilégié des entreprises**

- Renforcer l'offre de foncier et d'immobilier d'entreprise (zones d'activités, ateliers relais,...) afin de favoriser l'attractivité du territoire auprès des créateurs d'entreprises
- Renforcer les services aux porteurs de projet (créateur d'entreprise, projets de développement...)
- Mettre en place des actions proactives et renforcer la présence sur les salons

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

- développement de l'offre de zones d'activités
- construction de 6 ateliers relais
- réflexion sur la mise en place d'un « accélérateur d'implantation » - livraison d'un bâtiment clé-en-main en 120 jours
- nouveaux services aux porteurs de projet

# Pilier n°1 : Favoriser et soutenir l'emploi

## *Agir pour le commerce, l'artisanat et l'agriculture*

- Renforcer la **consommation locale** en valorisant collectivement l'**offre commerciale**
- Soutenir l'**attractivité commerciale** des centre-bourgs
- Veiller au **maillage** d'une offre commerciale et artisanale
- Amplifier les **retombées économiques du tourisme** (restaurants)
- Renforcer la **diversification agricole** afin de soutenir et développer l'emploi

- développement des actions commerciales collectives et notamment de la communication (manager du commerce, UCIA...)
- réflexions sur le maintien du dernier commerce
- renforcement de l'attractivité commerciale par les Communes et la CdC
- mise en œuvre d'opérations croisées Commerce / tourisme (renforcement des partenariats entre les commerçants et les acteurs touristiques)
- diversification des ressources agricoles –commercialisation de produits locaux, méthanisation, agritourisme....

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

# Pilier n°1 : Favoriser et soutenir l'emploi

**Renforcer la dynamique économique du Pays**

- Accompagner les réseaux d'entreprises
- Faciliter le recrutement des entreprises sur le Pays

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

- accompagnement et émergence des réseaux d'entreprise (mutualisations...)
- groupe de travail « veille éco » - rencontre entre les acteurs de l'emploi, de la formation et des collectivités pour « fluidifier » le marché du travail local
- projet de cellule d'accueil des cadres
- construction d'un Foyer des jeunes travailleurs

# Pilier n°1 : Favoriser et soutenir l'emploi

*Innovater pour créer des emplois durables et non délocalisables*

- Accompagner le développement de **l'économie sociale et solidaire (ESS)**, un gisement d'emplois et d'innovations
- Renforcer la **performance des entreprises** en lien avec le développement de **l'économie circulaire**
- Réfléchir à la structuration de ces **démarches collectives**

**Pistes d'actions**  
**2017 - 2020**

- projet de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- construction d'immobilier pour les jeunes entreprises (pépinière d'entreprises) - locaux spécifiques pour le lancement d'activités industrielles, bureaux dédiés à l'ESS...
- rencontres thématiques avec les entreprises – économies d'énergies, leviers de performance sur les déchets...

## Pilier n°2 :

# Renforcer l'attractivité du territoire

---

Asseoir une image, une identité territoriale pour le Pays et la valoriser

Renforcer la visibilité du territoire

Développer une économie touristique, vectrice d'emplois, d'image et d'attractivité

Permettre l'accès haut-débit et mobiles sur l'ensemble du territoire

---



# Pilier n° 2 : Renforcer l'attractivité du territoire

*Asseoir une image, une identité territoriale pour le Pays  
et la valoriser*

- Construire collectivement l'image, l'identité du Pays de Falaise (ne pas subir son image)
- Renforcer la communication, la promotion du Pays notamment auprès des acteurs locaux pour en faire les premiers ambassadeurs
- Renforcer collectivement l'attractivité économique du Pays

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

- définition d'une stratégie de communication globale
- refonte du site internet de la CdC du Pays de Falaise
- mise en place d'outils de communication plus dynamiques – outils numériques, vidéos....
- création d'outils de communication spécifiques pour renforcer l'attractivité économique (roll-ups, vidéos...)

## Pilier n°2 :

# Renforcer l'attractivité du territoire

### Renforcer la visibilité du territoire

- Faire parler du territoire par l'accueil ou l'organisation d'événementiels sportifs, culturels, touristiques...
- Développer les partenariats avec d'autres territoires capables de renforcer la visibilité du Pays (territoires voisins, pôle métropolitain, Département, Région...)

### Pistes d'actions 2017 - 2020

- organisation ou soutien spécifique de deux ou trois temps forts capables de renforcer l'image du Pays et de renforcer son attractivité - médiéval, activités de pleine nature...
- encouragement et accompagnement du tissu associatif local à se positionner sur l'accueil d'événements d'importance régionale voire nationale
- renforcement des partenariats avec la Suisse-Normande en termes de communication, promotion et commercialisation touristique

## Pilier n° 2 :

# Renforcer l'attractivité du territoire

---

*Développer une économie touristique, vectrice d'emplois, d'image et d'attractivité*

- Elaborer et mettre en œuvre un **projet touristique stratégique, opérationnel et partagé** par les acteurs de la filière touristique
- Adapter **l'offre touristique aux attentes des clientèles** afin de renforcer l'attractivité du Pays et les retombées économiques du tourisme

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

- définition d'un positionnement touristique et d'une stratégie marketing
- élaboration collective de la stratégie de développement touristique
- mise en œuvre des actions préconisées
- réflexion sur l'organisation touristique territoriale

## Pilier n°2 :

# Renforcer l'attractivité du territoire

*Permettre l'accès haut-débit et mobiles sur l'ensemble du territoire*

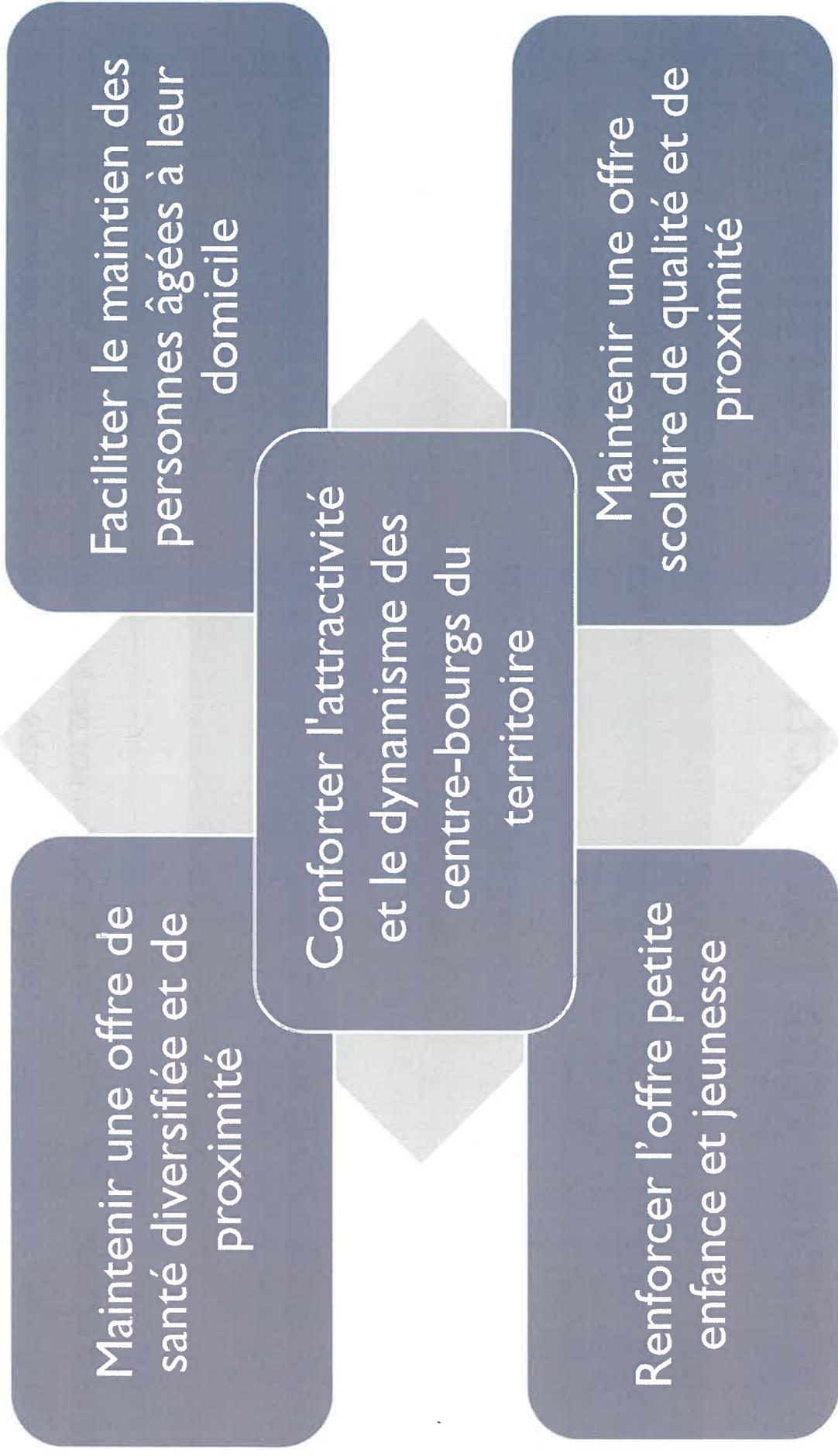
- Permettre l'accès haut-débit et mobiles sur l'ensemble du territoire (lutte contre zones blanches)
- Accompagner le déploiement du très haut débit (fibre optique)
- Faciliter l'accès aux ressources numériques

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

- réalisation d'un état des lieux des zones blanches du territoire
- défense de l'ensemble des dossiers auprès des structures compétentes (collectivités, État...)
- mieux informer, mieux communiquer sur le déploiement de la fibre optique auprès des usagers locaux (calendrier, coût, ...)

## Pilier n°3 :

# Proposer un territoire où il fait bon vivre



## Pilier n°3 :

# Proposer un territoire où il fait bon vivre

**Conforter l'attractivité et le dynamisme des centre-bourgs du Pays**

- Préserver la vie de l'ensemble des cœurs de village
- Renforcer l'attractivité commerciale des centre-bourgs des 4 pôles

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

- accompagnement de projets de requalification des centre-bourgs ruraux
- actions visant à renforcer l'attractivité résidentielle du Pays
- animations culturelles "hors-les-murs" (festival de musique, projet résidences...)
- soutien au tissu associatif local, élément essentiel du vivre-ensemble
- maintien et accueil de services générateurs de flux sur les 4 pôles (commerces de proximité, services publics, équipements culturels, offre de santé,...)

## Pilier n°3 :

Proposer un territoire où il fait bon vivre

*Maintenir une offre de santé diversifiée et de proximité*

- Porter et défendre une **vraie ambition pour l'hôpital public de Falaise**
- **Maintenir et renforcer l'offre de soins** grâce à la création de pôles de santé pluriprofessionnels

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

- actions de "lobbying" auprès des pouvoirs publics
- mise en évidence des atouts / savoir-faire de l'hôpital (son excellence...)
- étude sur la création d'un pôle de santé éclaté à l'échelle du Pays de Falaise
- mise en œuvre des conclusions de l'étude (pôles de santé libéraux et ambulatoires, maisons médicales...)

## Pilier n°3 :

# Proposer un territoire où il fait bon vivre

### *Faciliter le maintien des personnes âgées à leur domicile*

- **Coordonner et harmoniser l'offre de services aux personnes âgées à l'échelle** du territoire – acteurs publics et privés
- **Communiquer sur l'offre existante** de services aux personnes âgées en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs

### **Pistes d'actions 2017 - 2020**

- réflexion sur la mise en place d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) pilotant et coordonnant les services municipaux et communautaires
- renforcement de la mutualisation, de l'harmonisation et de la coordination des acteurs publics et privés apportant un service aux personnes âgées
- mise en place d'outils de communication spécifiques en direction des personnes âgées et de leurs aidants

## Pilier n°3 :

# Proposer un territoire où il fait bon vivre

*Maintenir une offre scolaire de qualité et de proximité*

- Réfléchir à une nouvelle organisation de l'offre scolaire et périscolaire
- Garantir les mêmes chances de réussite à l'ensemble des enfants du territoire

**Pistes d'actions  
2017 - 2020**

- redéfinition du réseau scolaire autour de sites scolaires de proximité afin d'anticiper la fermeture des classes isolées et réflexion sur le mode de gestion de la compétence scolaire
- étude des impacts du projet d'organisation en termes de travaux et réflexion sur le devenir des locaux qui ne seront plus utilisés
- réflexion sur l'harmonisation progressive de l'offre de services aux enfants du territoire (offres et activités péri-scolaires...) et aux mutualisations

## Pilier n°3 :

# Proposer un territoire où il fait bon vivre

*Renforcer l'offre petite enfance et jeunesse  
afin de développer l'attractivité du territoire auprès des familles*

- **Proposer un service de garde du jeune enfant sur l'ensemble du territoire** alliant qualité et proximité
- **Veiller à maintenir la qualité des centres de loisirs et renforcer leur accessibilité à l'ensemble des habitants du Pays de Falaise**

## Pistes d'actions 2017 - 2020

- prise de compétence Relais d'assistantes maternelles (RAM)
- création d'un RAM à l'échelle du Pays de Falaise
- développement de nouveaux mécanismes financiers afin d'harmoniser les tarifs pour les usagers et de renforcer les solidarités financières entre Communes
- réflexion sur la prise de compétence "activités extra-scolaires" (centre de loisirs...) et "équipements sportifs" afin de renforcer l'équité entre les habitants du territoire (accessibilité au service, partage des dépenses...) – 2019-2020

## Pilier n°4 :

# Agir pour un aménagement équilibré et durable

Conforter les  
infrastructures et l'offre  
d'équipements du  
territoire

Renforcer la mobilité de  
tous et l'accessibilité à tous

Valoriser et préserver  
l'environnement naturel et  
le patrimoine bâti, facteurs  
d'attractivité et de  
sentiment d'appartenance

Renforcer la valorisation  
des ressources locales

# Pilier n°4 : Agir pour un aménagement équilibré et durable

## Conforter les infrastructures et l'offre d'équipements du territoire

- Défendre et développer les équipements structurants afin de renforcer l'équilibre du territoire
- Maintenir et renforcer l'offre de services publics en milieu rural par le développement de nouvelles formes d'organisation des services
- Veiller à la cohérence de l'aménagement du territoire

## Pistes d'actions 2017 - 2020

- défense de l'ensemble des équipements et infrastructures du territoire en s'appuyant notamment sur le pôle métropolitain
- définition d'un schéma des équipements à l'échelle du territoire - sportifs, culturels, de loisirs...
- accompagnement technique et financier de projets intercommunaux et structurants par la CdC (schéma des équipements)
- maillage du territoire en point info I4
- réflexion à la mise en œuvre d'un PLUi

## Pilier n°4 :

# Agir pour un aménagement équilibré et durable

### Renforcer la mobilité de tous et l'accessibilité à tous

- Renforcer l'information sur l'offre de mobilité existante et promouvoir une mobilité plus durable
- Permettre l'accessibilité à tous aux bâtiments et espaces publics
- Renforcer collectivement la prise en compte du handicap et en faire un moteur de développement

### Pistes d'actions 2017 - 2020

- renforcement du covoiturage (aires, sensibilisation...) et encouragement à l'auto-partage
- réflexion sur la création d'une plateforme de mobilité dans le cadre de la démarche de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- mise en accessibilité des équipements publics
- lancement d'une démarche transversale et partenariale autour d'un meilleur accompagnement des personnes handicapées

## Pilier n°4 :

# Agir pour un aménagement équilibré et durable

Valoriser et préserver l'environnement naturel et le patrimoine bâti, facteurs d'attractivité et de sentiment d'appartenance

- Préserver la **qualité de l'eau** et les **trames bleues** (biodiversité)
- Préserver le **bocage** et les **espaces boisés (trames vertes)** afin de préserver les **paysages** et lutter contre l'érosion
- Préserver et valoriser les **richesses patrimoniales et naturelles du Pays**

### Pistes d'actions 2017 - 2020

- entretien et restauration des cours d'eau et travaux de prévention des inondations dans le cadre de la GEMAPI
- prise de compétence eau potable et assainissement collectif
- démarche de valorisation économique des haies bocagères (ex : chaudière de collectivité approvisionnée par un collectif d'agriculteurs locaux)
- lancement d'une démarche de définition et de valorisation des paysages remarquables du Pays en lien avec le CPIE, le CAUE, le Département (ENS)...
- valorisation des richesses naturelles et patrimoniales par l'itinérance (randonnées, cyclotourisme...)

## Pilier n°4 :

# Agir pour un aménagement équilibré et durable

### Renforcer la valorisation des ressources locales

- Poursuivre et renforcer la politique de **réduction et de valorisation des déchets**
- Développer des circuits alimentaires de proximité et de qualité (**circuits courts**)
- Renforcer la **valorisation énergétique des ressources locales** et réduire la dépendance énergétique du territoire

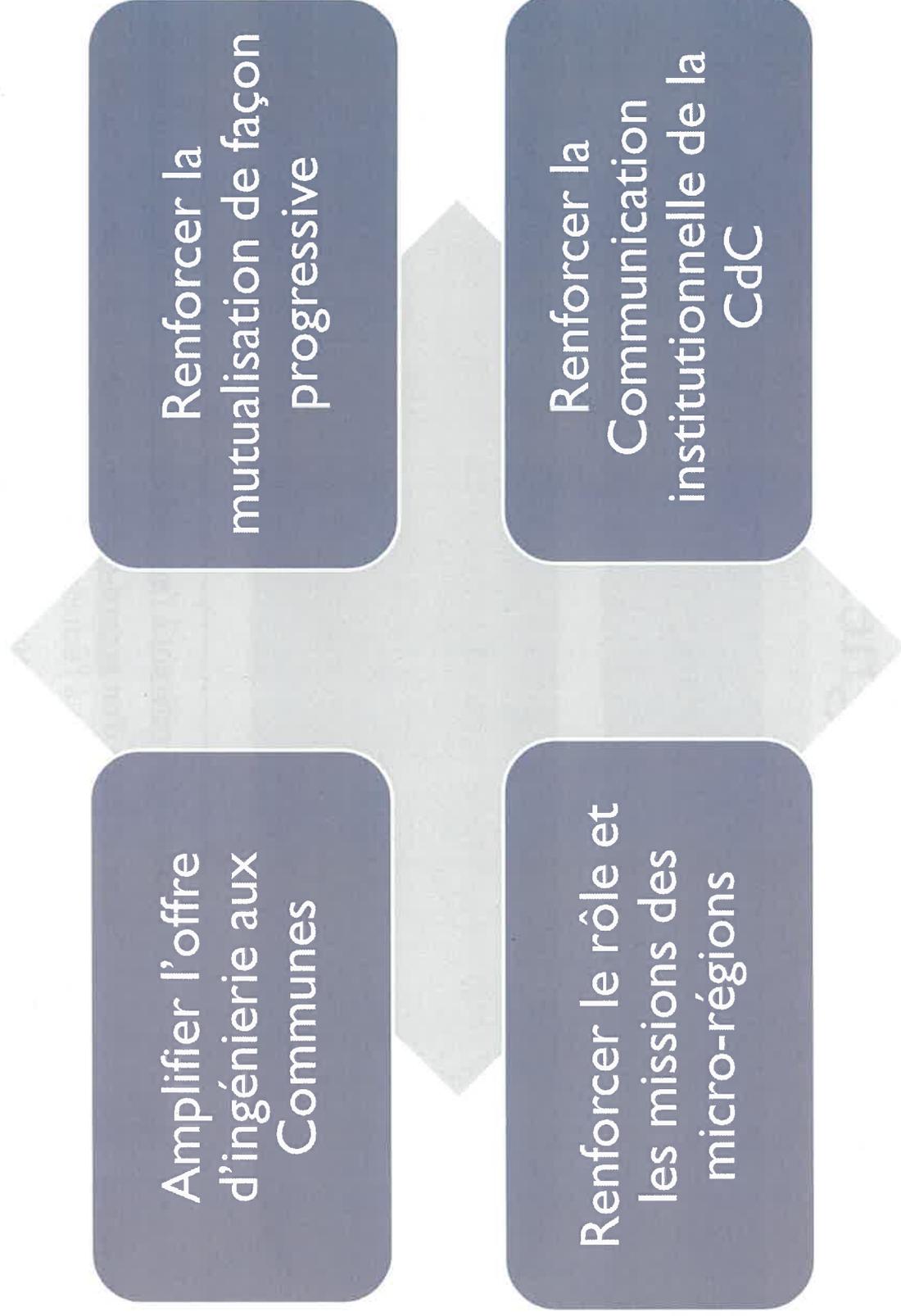
### Pistes d'actions 2017 - 2020

- création d'un pôle environnemental (nouvelle déchetterie), investissements dans les déchetteries existantes et colonnes de tris
- accompagnement d'un projet collectif de commercialisation de produits agricoles alimentaires
- élaboration d'un plan climat air énergie territorial - PCAET (obligation)
- soutien au projet de méthanisation porté par un groupement d'agriculteurs

## Pilier transversal :

# Intensifier l'accompagnement aux Communes

---



# Pilier transversal : Intensifier l'accompagnement aux Communes

## *Amplifier l'offre d'ingénierie aux Communes*

- Amplifier l'accompagnement aux Communes (voirie, patrimoine, remplacements...)
- Accompagner les Communes dans la **recherche de subventions**
- Renforcer la **lisibilité** et les **moyens** de l'accompagnement de la CdC

## **Pistes d'actions 2017 - 2020**

- création d'un référent à l'accompagnement aux communes au sein de la CdC
- mise en place d'un accord-cadre ou marchés à bon de commandes voirie et d'achats groupés à l'échelle des micro-régions
- accompagnement pour le remplacement du personnel communal pour les petits arrêts de travail (secrétaires de mairie, chauffeurs de bus...)
- aide à la recherche de financements pour les projets des Communes
- mise en place d'un accompagnement aux projets de préservation du patrimoine des Communes (églises, monuments classés,...)

# Pilier transversal : Intensifier l'accompagnement aux Communes

## *Renforcer la mutualisation de façon progressive*

- Mettre en place des **groupements d'achats**
- **Mutualiser certains services** entre Communes et/ou avec la CdC afin de renforcer l'**efficacité de l'action publique**
- Être en capacité de prendre de nouvelles compétences et de mieux accompagner les Communes

### **Pistes d'actions 2017 - 2020**

- groupements d'achats à l'échelle de la CdC (prestations de vérification obligatoires et de maintenance, assurances ...)
- groupements de commande à l'échelle des micro-régions (voirie, gros matériels...)
- accompagnement des projets de mutualisation entre Communes du Pays (mutualisation d'un ou plusieurs cantonniers, projets de Commune nouvelle...)
- création de services mutualisés (affaires juridiques et marchés publics, RH, finances...)

# Pilier transversal : Intensifier l'accompagnement aux Communes

## Renforcer le rôle et les missions des micro-régions

- Redéfinir leur rôle et missions et leur donner des moyens supplémentaires
- Les positionner comme l'échelle privilégiée de **concertation** et d'**expérimentation**
- Les positionner comme l'échelle privilégiée des "**compétences de proximité**"

## Pistes d'actions 2017 - 2020

- création d'un réfèrent à l'accompagnement aux micro-régions au sein de la CdC
- concertation organisée par la CdC sur les sujets stratégiques en amont de la prise de décision (max 2 par an) - nouvelles compétences, étude stratégique...
- mise en place d'expérimentations à l'échelle d'une ou de plusieurs micro-régions
  - mutualisations, démarche de valorisation du bocage...
- regroupement et coordination des commandes à l'échelle des micro-régions notamment pour les compétences "techniques" (voirie, matériels...)

# Pilier transversal : Intensifier l'accompagnement aux Communes

## Renforcer la Communication institutionnelle de la CdC

- Renforcer la communication de la CdC du Pays de Falaise
- Renforcer l'appropriation de la CdC par l'ensemble des élus

### Pistes d'actions 2017 - 2020

- refonte du site internet
- présence régulière sur les réseaux sociaux, dans la presse...
- réflexion sur l'édition d'un magazine communautaire à destination des habitants du Pays de Falaise (a minima 2 par an)
- mise en place d'une newsletter habitants et d'une newsletter élus
- deux temps forts annuels avec les élus - réunion des conseillers en fin d'année pour rendre compte et conférence des Maires en début d'année pour (re)définir les projets (faire vivre le projet de territoire)

# Les grandes orientations du projet de territoire Pays de Falaise 2025

---

- ▶ une priorité, **l'emploi**
  - ▶ une démarche d'**attractivité** territoriale à mettre en place
  - ▶ Une priorité en termes de services, **l'offre de santé**
  - ▶ des **centre-bourgs** au cœur de la vie de nos Communes et plus globalement de notre territoire
  - ▶ un renforcement de l'offre de services et notamment auprès des **personnes âgées et des enfants, des familles du territoire** (projet de RAM, réflexion scolaire, enfance-jeunesse...)
  - ▶ une politique volontariste d'**aménagement et d'équilibre du territoire**
  - ▶ un **accompagnement des Communes** qui doit être amplifié et structuré en s'appuyant notamment sur les micro-régions
-

## La suite de la démarche : des orientations à traduire de façon concrète

- ▶ **recherche de subventions auprès des différents financeurs** pour les projets de la Communauté de Communes mais aussi des Communes
  - ▶ Contrat de ruralité avec l'État (date de signature prévisionnelle : fin mars – 1<sup>er</sup> contrat dans le département)
    - ▶ + demandes de DETR (dépôt de 4 dossiers - cf. conseil précédent)
    - ▶ + demandes DSIL à venir (circulaire DSIL en date du 27 février et réponse avant le 31 mars)
  - ▶ Contractualisation avec le Département (1<sup>ère</sup> rencontre le 20 mars 2016) et la Région (1<sup>ère</sup> rencontre prévue début avril)
  - ▶ Convention de partenariat avec la Caisse des dépôts (1<sup>ère</sup> convention signée à l'échelle de la Normandie et 3<sup>ème</sup> à l'échelle nationale)
- ▶ **prospective financière** (mise-à-jour du pacte fiscal et financier) afin de déterminer précisément les capacités budgétaires pour mettre en œuvre le projet de territoire (communes et EPCI)
  - ▶ Travail qui sera réalisé en interne avec le soutien méthodologique de la Caisse des dépôts
    - ▶ élaborer une **feuille de route opérationnelle** pour les prochaines années présentant les actions à mettre en œuvre, leur coût, les subventions estimées, le maître d'ouvrage et leur calendrier respectifs.
    - ▶ Ce document prospectif sera amené à évoluer de manière régulière pour tenir compte des évolutions (législatives, budgétaires, ...).

## La suite de la démarche des orientations à traduire de façon concrète

---

- ▶ **Une mise en forme du projet de territoire** afin d'associer le plus grand nombre d'acteurs autour de ce projet construit collectivement :
    - ▶ Un document synthétique détaillant les grandes orientations et les pistes d'actions concrètes du projet de territoire à destination des habitants et des élus
    - ▶ Une feuille de route opérationnelle à destination des élus
  - ▶ Le projet de territoire doit **rester un cadre et non pas un carcan**. Il doit **guider l'action publique sans la restreindre** ; il doit être « agile » afin de s'adapter aux mutations et aux évolutions que nous connaissons dans les années à venir.
-

# Contrat de ruralité

Conseil Communautaire – 9 mars 2017

# Un contrat de ruralité : pourquoi ?

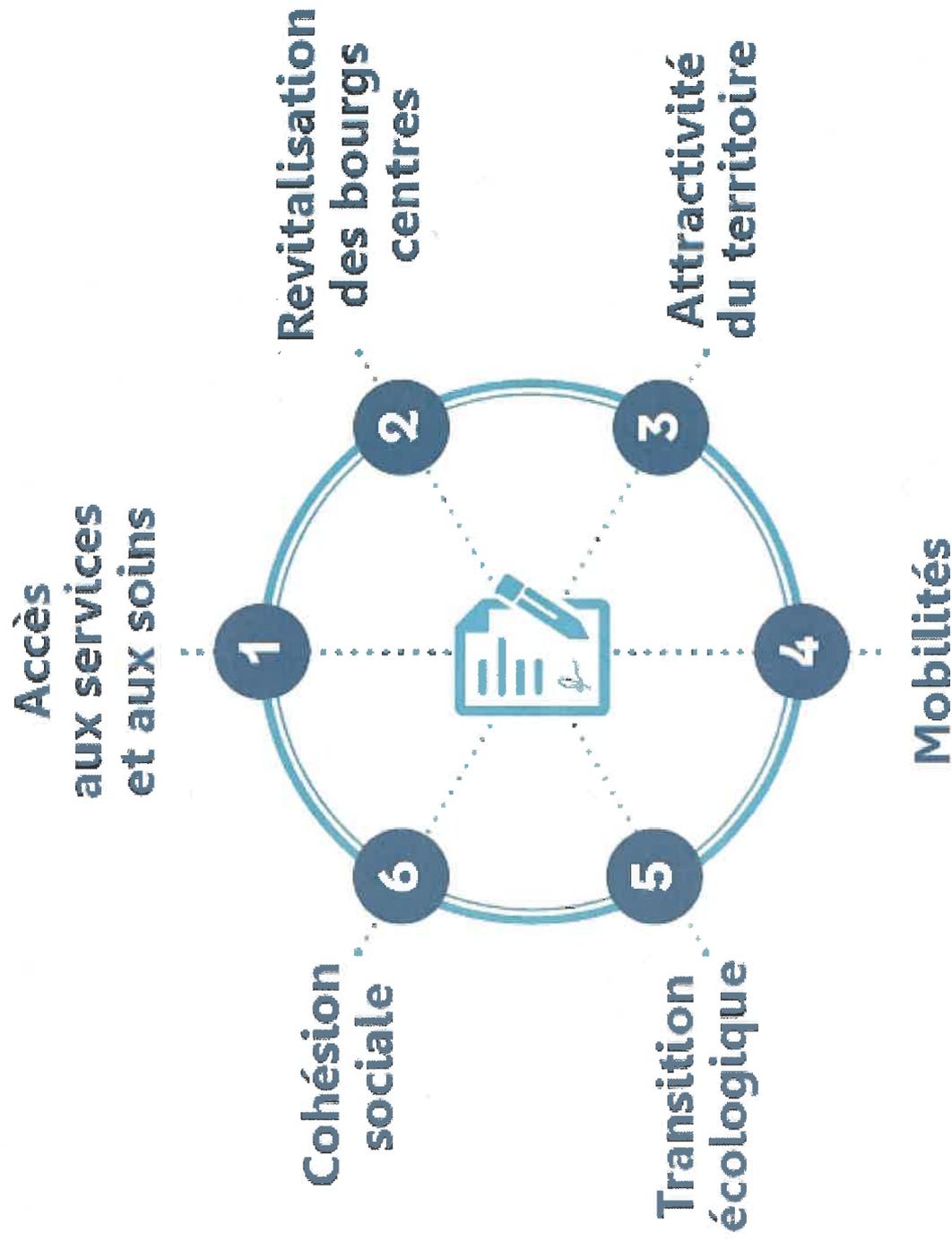
## Objectifs de l'État :

- ▶ **Coordonner les moyens techniques, humains et financiers** afin de développer les territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises
- ▶ **Accompagner la mise en place de projets de territoire** et fédérer l'ensemble des partenaires dans les territoires ruraux afin de donner plus de force et de lisibilité aux politiques publiques pour en décupler les effets
- ▶ Il s'agit d'un document intégrateur de toutes les mesures des Comités interministériels aux ruralités dont il détaille la déclinaison locale.

# Un contrat de ruralité : c'est quoi ?

- ▶ Un contrat signé entre l'EPCI et la Préfecture
  - ▶ D'autres partenaires peuvent également être signataires (Département, Caisse des dépôts...).
- ▶ Un **premier contrat de 4 ans (2017-2020)** qui sera complété chaque année par des **conventions annuelles de financement**
  - ▶ Un bilan intermédiaire fin 2018
- ▶ Une **priorité donnée à l'investissement**
  - ▶ L'appui à l'ingénierie sera toutefois possible à hauteur de 15 % des crédits attribués
- ▶ **Les moyens :**
  - ▶ 216 millions du Fonds de soutien à l'investissement local (**FSIL**) dédiés aux **contrats de ruralité** (pour 2017)
  - ▶ Le fléchage des financements de droit commun (DETR, CPER, FNADT...)

# Six volets prioritaires



# Le contrat de ruralité du Pays de Falaise

---

- ▶ **Un reprise des éléments issus du projet de territoire**
    - ▶ Diagnostic / Stratégie du territoire / Actions
  - ▶ **Des Communes associées à son élaboration**
    - ▶ Une intégration de l'ensemble des projets d'investissement des Communes
    - ▶ Une défense des projets des Communes auprès de l'État
  - ▶ **Un contrat cité en exemple par les services de l'État**
  - ▶ **Une signature prévue le 22 mars 2017 (1<sup>er</sup> contrat du département)**
-

# Convention avec la Caisse des dépôts

Conseil Communautaire – 9 mars 2017

# Une convention « centres-bourgs de demain » : c'est quoi ?

---

- ▶ Un dispositif de la Caisse des dépôts lancé début 2016
  - ▶ Une approche globale sur les enjeux de **fonciers/immobiliers**, de **mobilité**, d'**habitat** mais aussi de **commerces**, de **services** et d'**activités** des centres-bourgs
  - ▶ Une convention qui permet de mobiliser **pendant deux ans** les capacités du Groupe Caisse des dépôts
  - ▶ Objectif : apporter des **financements** mais aussi **l'expertise de la Caisse** des dépôts en **ingénierie technique et juridique** aux projets des élus
-

# La convention du Pays de Falaise

---

- ▶ **Une convention tripartite** entre le Caisse des dépôts, la Communauté de Communes du Pays de Falaise et la Ville de Falaise
- ▶ **Un cofinancement d'études structurantes** dans le but notamment de :
  - ▶ conforter **l'attractivité** et le **dynamisme du pôle central** de la Communautés de Communes (étude urbaine, vacance des logements en centre-ville,...),
  - ▶ conforter **l'attractivité résidentielle de l'ensemble des centres-bourgs** du territoire par la réalisation d'une stratégie foncière,
  - ▶ **maintenir voire renforcer l'offre de santé** par la création d'un pôle de santé éclaté sur les 4 pôles du territoire (en lien avec le projet d'établissement de l'hôpital),
  - ▶ **soutenir l'activité commerciale** en accompagnant notamment la création d'une union commerciale à l'échelle du Pays de Falaise ou encore le développement de nouvelles formes de commerces ruraux.
- ▶ **Un appui d'ingénierie** du groupe Caisse des dépôts notamment en termes d'**analyse et de prospective financière**
- ▶ **Une signature qui aura lieu le 22 mars 2017**
  - ▶ Ce serait alors la 3<sup>ème</sup> convention à l'échelle nationale et la 1<sup>ère</sup> en Normandie.

# Questions diverses

Conseil Communautaire – 9 mars 2017

# Questions diverses

---

- ▶ La composition de la commission mutualisation

